

belleville

— JUILLET 2007
N° 67

DEMOCRATIE

Belleville,

*entre ville
& nature*



WITTE DE
BELLEVILLE

Notre action s'inscrit dans la continuité



Nous sommes à quelques mois des élections municipales. Pendant plus de six années, l'équipe municipale actuelle s'est montrée plus que jamais solidaire, inventive, active, mais aussi déterminée pour faire aboutir les dossiers importants, comme les travaux neufs, de réhabilitation, de requalification, d'embellissement, concernant la sécurité, la gestion du patrimoine, avec un souci permanent de parvenir aux objectifs souhaités, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, qu'ils soient associatif, culturel, scolaire, social et environnemental.

Par ailleurs, cette équipe est restée attentive aux problèmes de sécurité, de délinquance. Quel plaisir peut-on ressentir à casser, à salir, à détériorer ?

Faudra-t-il donc sévir et interdire toute manifestation ? C'est navrant et révoltant à la fois ! C'est pourquoi, nous travaillons régulièrement avec les services de l'Etat pour assurer la sécurité des habitants.

Les activités associatives et commerciales ont été fortement soutenues et encouragées, elles démontrent bien le nouveau dynamisme de BELLEVILLE.

Un des grands débats que les responsables politiques se doivent de prendre en compte, c'est de savoir comment s'orienter le choix prioritaire de nos concitoyens.

Sont-ils préoccupés par leur confort de vie actuelle et par la satisfaction de leurs intérêts immédiats ?

Ou

Prennent-ils en compte leur avenir plus lointain et surtout celui de leurs enfants et petits enfants ? Pour ne citer qu'un dossier très important à savoir l'environnement et en particulier le réchauffement de la planète et ses conséquences à court, moyen et long terme !

Un élu, qui reçoit parfois des éloges et des félicitations pour son action, est aussi l'objet de critiques, que l'on peut associer à ce genre de problème, mais aussi de propos négatifs, de la part d'opportuniste qui, comme le coucou, vient dans le nid, et provenant d'une municipalité où il n'a pas particulièrement brillé, au grand dam du respect, de la confiance et du danger que cela peut représenter pour notre commune qui s'est affirmée dans une intercommunalité cantonale et non d'agglomération verdunoise avec VERDUN. Depuis, nous avons vu des exemples significatifs avec THIERVILLE, HAUDAINVILLE qui regrettent le manque de communication et de concertation dans la CODECOM où ils ont adhéré à compter du 1^{er} janvier 2002 ? A vous de juger !!! Mais nous en reparlerons plus précisément le moment venu.

Nous pensons aujourd'hui que BELLEVILLE est une petite ville qui réussit et qui gagne dans l'intercommunalité qu'elle a choisie. Une commune est avant tout une communauté de femmes, d'hommes et d'enfants qui

partagent un même cadre de vie. Elle est dans cette période de transition, peut-être la dernière entité à la fois suffisamment petite pour que l'on s'y sente chez soi et suffisamment grande pour que l'on ait des moyens d'orienter son avenir.

BELLEVILLE est une petite ville de cœur, de courage et de compétence. Un passé, une histoire forte et passionnée ont été le creuset dans lequel des hommes venus d'horizons différents se sont rassemblés. Cette communauté est la première richesse de notre commune ; notre rôle est d'en garantir l'unité ; à BELLEVILLE, chacun doit se sentir bien.

Se sentir bien, telle est en fait la base de notre action que ce soit dans le domaine économique, « zone industrielle du Wameau » et « zone artisanale des Quinze Quarts » en créant des activités générant des emplois, dans celui de la formation, de l'éducation, de la santé, des loisirs, de l'environnement.

En fait, ce sont les Bellevillois et les Bellevilloises qui sont au cœur de nos préoccupations. Hélas, nous n'avons pas le pouvoir de donner à chacun le bonheur mais nous pouvons y contribuer par notre travail, notre volonté, notre clairvoyance, mais aussi notre détermination mise à votre service pour l'avenir de la cité et de ses habitants.

Nous pensons que les Bellevillois doivent se sentir concernés par la gestion de leur commune, par ses projets, qui créent les conditions d'accueil dans une collectivité où il fait bon vivre.

Avec l'équipe municipale, nous aimons BELLEVILLE et nous croyons en son avenir.

Alors ne cessons jamais de relever les défis, c'est mon engagement depuis le moment où j'ai eu l'honneur de présider aux destinées de notre cité.

Je rappellerai aussi que je reste à votre disposition pour vous aider, vous conseiller et rechercher avec vous les solutions les mieux appropriées aux préoccupations qui sont les vôtres, demain comme hier.

Merci à tous ceux qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin municipal financé en grande partie par les annonceurs.

Enfin, rappelant ma devise et celle de l'équipe municipale « tout mettre en œuvre en vue d'obtenir le meilleur résultat possible », avec le souci constant de créer et maintenir de bonnes relations entre les « hommes », c'est dans cet esprit que j'œuvre et œuvrerai toujours au sein de l'équipe municipale.

Etre vraiment Bellevillois, ce n'est pas arriver sur la commune et s'autoproclamer maire, avec un esprit critique et méprisant, dédaignant la réalité d'une réelle évolution sur la commune de BELLEVILLE, mais c'est, au contraire, savoir conjuguer solidarité, humanisme et passion partagée pour son territoire, pour sa ville, mais aussi pour ses habitants.



« Bonnes vacances à toutes et à tous »
« Bien sincèrement »

Votre Maire,
Yves PELTIER

Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du Champ de Bataille de VERDUN

Président de la Communauté de communes de CHARNY

Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
« Délégué à l'environnement et du Cadre de Vie ».

DERNIÈRE MINUTE :

Un nouveau tract « politico défense des usagers » concernant le service des ordures ménagères sur le périmètre communautaire a été diffusé dans les communes dépendant de la communauté de communes de Charny lequel s'inscrit parfaitement dans le droit fil des précédents, s'appuyant sur des théories qui dans la pratique ont démontré leurs limites par rapport aux foyers défavorisés et en difficultés.

C'est pourquoi, dernièrement, le conseil communautaire de la communauté de communes de Charny a décidé, face aux difficultés rencontrées avec la gestion de la redevance, de maintenir pour une année supplémentaire le mode de fiscalité par la taxe. De façon pratique, la taxe se traduit par un taux qui s'applique sur la base d'imposition du foncier bâti. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères porte donc sur toutes les propriétés assujetties à la taxe foncière bâtie ; le taux pour 2007 sera de 9,90 % au lieu de 11 % en 2006. Par une simulation établie par foyer, 66 % des ménages bellevillois ne seront pas désavantagés par la taxe. Les Elus, et les services administratifs de la Mairie ou de la CODECOM sont à votre disposition, pour vous apporter toute information et précisions sur ce dossier sensible. N'hésitez pas à vous adresser à eux.

Les élus estiment toutefois que ce système est inadapté car, d'une part la taxe n'a pas de lien direct avec la réalité du service rendu, d'autre part elle est calculée sur des bases disparates. Le gouvernement, sous la pression des associations de maires, s'était engagé à proposer une solution mixte, s'appuyant sur la taxe d'habitation et intégrant en conséquence la valeur locative et le nombre d'habitants. La réflexion à ce jour n'a pas abouti, laissant les élus locaux face à un choix qui ne leur convient pas : la taxe, la redevance ou le budget général en fiscalisant la part des ordures ménagères par le biais des taxes sur les ménages. « La balle est dans le camp du législateur ».

Sourires d'Ukraine



BELLEVILLE
Jeudi 26 Juillet 2007
à 20h30
Halle des Sports

DEUX HEURES DE SPECTACLE INOUBLIABLE

Devenus le rendez-vous incontournable des amoureux de la culture Slave, les ballets d'Ukraine se produiront à nouveau cet été en Lorraine et pour la première fois à Belleville-sur-Meuse.

La commune de Belleville-sur-Meuse en partenariat avec l'association L'ouba Lorr Ukraine accueillera VESNIANKA, une des meilleures écoles de danse d'Ukraine, et FIESTA, la prestigieuse école du cirque de Tchernihiv.

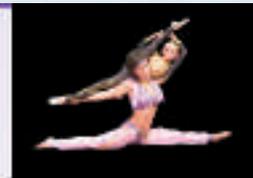
Les acrobates et les contorsionnistes de cette école vont vous faire trembler avec leurs numéros époustouflants, dignes des plus grands cabarets parisiens.

Le jeune prodige Victor MOSTIKA, le chanteur à la voix d'or, accompagnera la troupe cet été. Ce concertiste de renom, âgé de 12 ans seulement, émerveillera les mélomanes les plus exigeants.

Ces écoles parmi les plus prestigieuses d'Ukraine vous émerveilleront le temps d'une soirée. Nul besoin de magie ou d'effets spéciaux, les costumes flamboyants et les musiques traditionnelles vous transporteront dans un voyage féérique.

L'Ukraine d'hier et d'aujourd'hui, avec son folklore et ses danses populaires, à l'image du « Gopak », cette danse traditionnelle symbolisant l'audace, la force et la bienveillance du peuple ukrainien.

Entrée libre





Belleville-sur Meuse, le

22 février 2007

Monsieur Yves PELTIER
Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Président de la Communauté de
Communes de CHARNY
Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du champ de Bataille de VERDUN
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
« Délégué à l'Environnement et du cadre de vie »

à

Monsieur Michel VIARD
Président de l'association
« les Restaurants du Cœur de la Meuse »
10 ter, avenue du 94^{ème} RI
55000 BAR LE DUC

N/Réf : YP/MPS/EB - MB

V/Réf : courrier du 18.01.2007

Objet : demande de subvention 2007

Monsieur le Président,

J'ai lu attentivement votre courrier rappelé en référence par lequel vous me décrivez l'action de votre association bien connue et me sollicitez pour une aide financière.

Votre lettre confirme bien tout ce que je sais de votre association et des actions qu'elle mène en vue d'aider les gens les plus démunis pour leur assurer un minimum vital et leur apporter à des moments difficiles de l'année, un peu de chaleur.

Vous savez que je soutiens dès le début votre action et tous les bénévoles qui oeuvrent au sein de votre association. D'ailleurs, je vous l'ai affirmé lors de la dernière assemblée générale que vous avez tenue à la salle des fêtes de BELLEVILLE SUR MEUSE. Au cours de ce rassemblement, j'ai pu constater aussi la bonne gestion de votre association tant au niveau financier que sur le plan des actions menées.

Dans le cadre de ce soutien, je vous informe que votre demande sera présentée au niveau du vote des subventions 2007 et, comme l'an dernier, sera examinée avec attention dans le but de reconduire l'aide accordée en 2006, à savoir 400 euros.

Dans votre courrier, vous m'indiquez le nombre de familles aidées sur la commune de BELLEVILLE SUR MEUSE. Afin de compléter votre action, si besoin, je souhaiterais connaître le nom de ces familles !

Dans cette perspective et restant à votre disposition si vous le jugiez utile, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
Yves PELTIER.



Horaires d'ouverture de la Mairie de BELLEVILLE Tél. 03 29 84 31 81

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Le samedi
de 9h00 à 12h00
(permanence état-civil)

Horaires d'ouverture de la CODECOM de CHARNY



Zone des Marronniers Tél. 03 29 84 33 44

Les lundi, mardi, jeudi
et vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.

Le mercredi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00.

Horaires d'ouverture de la DÉCHETTERIE



LUNDI : fermé.

DU MARDI AU VENDREDI
ouvert de 13h30 à 19h00.

LE SAMEDI
ouvert de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 19h00.

LE DIMANCHE
ouvert de 9h00 à 12h00.

Fermé les jours fériés.



DON DU SANG 2007 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE

le Mardi 17 JUILLET 2007

SALLE DES FÊTES de 16 h 00 à 19 h 30

le Mercredi 26 DÉCEMBRE 2007

SALLE DES FÊTES de 16 h 00 à 19 h 00



Belleville-sur Meuse, le

06 mars 2007

Monsieur Yves PELTIER
Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Président de la Communauté de
Communes de CHARNY
Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du champ de Bataille de VERDUN
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
« Délégué à l'Environnement et du cadre de vie »

à

Monsieur Daniel GINGEMBRE
Interlocuteur Collectivités Locales
EDF Gaz de France Distribution
Haute Marne & Meuse
Promenade de la Digue BP 87
55102 VERDUN Cedex

N/Réf : YP/MPS/EB – MB

Objet : travaux réalisés dans la commune
de BELLEVILLE SUR MEUSE

Monsieur,

Je souhaiterais vous interpeller sur un problème qui se pose régulièrement sur la commune, à savoir les travaux de raccordement que Gaz de France effectue au niveau des habitants de BELLEVILLE SUR MEUSE.

En effet, ces travaux sont effectués pour le compte de Gaz de France par l'entreprise E2L. Je constate qu'à chaque intervention, les tranchées ne sont pas rebouchées immédiatement. Il faut interpeller cette entreprise plusieurs fois avant que le travail ne soit terminé. Cela pose un vrai problème de sécurité. Un usager qui se blesse ou qui abîme son véhicule se plaindra auprès de la commune.

Je comprends que l'enrobé ne puisse être forcément mis aussitôt, mais au moins que la tranchée soit rebouchée avec un matériau de remblai en attendant le revêtement définitif.

J'espère que vous pourrez intervenir auprès des services concernés afin que ce problème se règle pour les prochains chantiers. Je ne voudrais pas être dans l'obligation d'interdire certains travaux !

Dans cette perspective et restant à votre disposition pour parler de ce problème si vous le jugez utile, je vous prie de croire, Monsieur GINGEMBRE, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
Yves PELTIER.

21, rue de la République • 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
☎ 03 29 84 31 81 • 03 29 83 75 81 • Internet : bellevillesurmeuse.com

Encombrants

Le ramassage des objets encombrants par la société SITA DECTRA aura lieu le lundi 17 septembre 2007 sur le territoire de la commune.

PETIT RAPPEL : Sont considérés objets encombrants : les vieux meubles, literie, vêtements, vélos, jouets.

Les réfrigérateurs, pneus, carcasses de voiture, pots de peinture, solvants, grillages, batteries, petit électroménager, gravats, branchages et tout déchet contenant des acides, doivent suivre un processus de collecte sélective.

Mais pas dans la nature, s'il vous plaît !

Ne ratez pas la date : il n'y aura pas de collecte de rattrapage !

Réactivation du plan « canicule »

Dans chaque département, une veille saisonnière est mise en œuvre du 1^{er} juin au 31 août de chaque année. Pour se faire, une mise à jour d'un fichier recensant les personnes âgées fragiles, isolées ou handicapées est à disposition en mairie.

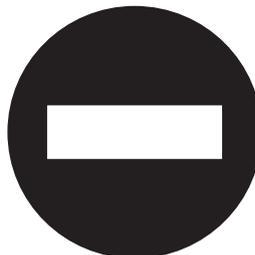
N'hésitez pas à vous inscrire. Nous pourrions ainsi vous contacter en cas de besoins pour faciliter toutes les mesures de prévention lors d'une canicule.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à
M^{me} Laurence BOUCHERON
Mairie de Belleville
au 03 29 84 31 81.

Un peu de civisme !!!

Un sens interdit, comme son nom l'indique est interdit. Alors pourquoi certaines personnes, sous prétexte de gagner un peu de temps, se permettent de prendre les rues en sens interdit ? (la rue Mangin, par exemple).

Que ce soit à vélo, en moto ou en voiture, le risque pour soi-même et pour les autres est trop important pour qu'on ne respecte pas le code de la route. Doit-on attendre un accident grave pour prendre conscience des dangers encourus ? Alors, un peu de civisme et tout rentrera dans l'ordre. Ça tombe sous le sens, non ?





Belleville-sur Meuse, le 19 mai 2007

Monsieur Yves PELTIER
Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Président de la Communauté de
Communes de CHARNY
Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du champ de Bataille de VERDUN
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
« Délégué à l'Environnement et du cadre de vie »

à

N/Réf : YP/MPS/EB – MB
Objet : dysfonctionnement de regards avaloirs
Sur le pont de la Galavaude reliant les villes de
Verdun et de Belleville sur Meuse

Monsieur Jean NATALE
Chef d'Agence
Départementale d'Aménagement de Verdun
55, avenue Miribel
55100 VERDUN

Monsieur le Directeur,

Le 16 avril 2007, un de mes administrés, Monsieur Roger JACTEL, domicilié 03, rue de la Galavaude à BELLEVILLE SUR MEUSE, s'est adressé à la Direction Départementale de l'Équipement afin de signaler un problème d'écoulement d'eaux pluviales au niveau du Pont de la Galavaude « sus nommé ».

En effet, après constatation de ma part sur place, les six regards avaloirs sont bouchés. Cela explique l'abondance d'eau sur la voie lors d'intempéries ce qui gêne les usagers et en particulier les cyclistes.

Les services de BAR LE DUC ont répondu à Monsieur JACTEL que cet entretien d'avaloirs incombait à votre agence qui a été saisie du problème en début de ce mois. Or, je m'aperçois, qu'à ce jour, les regards sont toujours dans le même état !

Je vous demande donc de procéder à cet entretien dans les meilleurs délais afin d'éliminer ces nuisances qui posent un vrai problème de sécurité. Comptant sur votre intervention rapide, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération très distinguée.



Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
Yves PELTIER.

21, rue Général de Gaulle • 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
☎ 03 29 84 31 81 • Fax 03 29 83 75 81 • Internet : bellevillesurmeuse.com

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MEUSE
**Motion à laquelle s'est associé
Yves PELTIER**

MOTION, le 24 mai 2007

Lors d'une réunion ayant eu lieu le 27 mars dernier à l'Université de Nancy, le Conseil Général avait obtenu le maintien en l'état pour 2 ans de l'antenne universitaire de Verdun, et notamment de son IUT sachant que la licence professionnelle « management de la production et logistique interne » avait fait l'objet d'un avis préalable défavorable quant à son prolongement.

L'université de Nancy 2, dont dépend l'antenne de Verdun, a alors demandé que soit réexaminée la décision concernant la licence professionnelle devant les instances consultatives et décisionnelles centrales.

Or, cette dernière nous a informés cette semaine de la décision définitive du ministre de l'Éducation nationale : la licence professionnelle est prolongée d'un an à condition qu'elle soit transférée sur l'antenne de Bar-le-Duc.

Le Conseil Général de la Meuse ne peut que regretter que cet accord soit conditionné à un déménagement obligatoire vers le sud meusien et souhaite vivement son maintien à Verdun.

Cependant, ainsi qu'il en avait été convenu précédemment, le groupe de travail constitué de l'État, des Universités, du Conseil Général et des collectivités concernées, se réunira sous 15 jours pour définir une approche globale de l'avenir de l'enseignement supérieur en Meuse.

Quoiqu'il en soit, la réflexion globale qui sera menée devra faire en sorte que le déploiement futur de nouvelles formations en lien notamment avec les énergies nouvelles, prenne en compte les données d'aménagement du territoire, en accordant à Verdun la possibilité de renforcer son antenne universitaire dans des filières à la pérennité garantie.

Attention... Danger !

Suite au décès accidentel d'un jeune homme à Verdun dans l'explosion d'un obus qu'il manipulait, il est important de rappeler certaines règles sur la manipulation « d'engins de guerre », munitions et armes.

- En cas de découverte ou de détention d'engins et plus particulièrement ceux à charge chimique :
 - ne pas les toucher,
 - ne pas les déplacer,
 - signaler à la mairie, à la gendarmerie ou à la police afin de faciliter l'intervention des démineurs.
- Il est important de rappeler également que conformément aux dispositions du décret n° 95-589 du 6 mai 1995 modifié, ces matériels de guerre sont classés comme arme de 1ère catégorie. Leur transport et leur détention sont par conséquent interdits sous peine de sanctions pénales.



Ecoute Déficience Visuelle

**Un service gratuit pour
les personnes aveugles
et les malvoyants
au 08 00 21 21 62**

La solitude est encore plus pénible quand on est privé d'un sens aussi important que la vue.

Ecoute Déficience Visuelle est un service téléphonique gratuit, créé par l'association Valentin HAÛY pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude, en attente de renseignements pratiques ou tout simplement ayant besoin de temps en temps d'une oreille amicale.

Ce service fonctionne deux fois par semaine : les lundi et jeudi après-midi, de 14h à 18h.

Contournement Ouest de Verdun

Le Conseil Général de la Meuse a engagé le dossier concernant le projet de contournement Ouest de VERDUN en retenant le Bureau d'Etudes Scetauroute/Est Ingénierie pour la réalisation des études techniques routières et d'environnement.

Le projet prévoit une liaison qui partirait de Regret pour arriver au rond-point près d'EMC2 sur

le territoire de la commune de Bras-sur-Meuse.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les trois scénarios possibles en mairie de Belleville-sur-Meuse aux heures d'ouverture, le rendu d'études est prévu pour fin septembre 2007, le projet devrait se concrétiser vers 2009 - 2010 et va contribuer à l'amélioration du cadre de vie de l'agglomération Verdunoise (Verdun, Belleville, Thierville) par la déviation d'une partie du trafic existant et donc par la diminution du bruit ; l'attractivité touristique ne pourra alors qu'en être renforcée. Aussi, dans le même temps, une attention toute particulière sera portée aux chemins de randonnée recensés et une analyse concernant l'opportunité de leur rétablissement sera effectuée. A savoir également que le projet de contournement de Verdun doit répondre aux critères suivants :

- dévier la circulation des poids lourds de l'agglomération Verdunoise,

- sécuriser et améliorer la qualité de vie pour les résidents
- améliorer l'image de l'agglomération Verdunoise pour le tourisme
- gagner du temps pour les transports routiers et l'économie départementale
- permettre la continuité de l'axe structurant de la RD 964 itinéraire classé
- acheminement plus rapide pour accéder à la gare TGV EST.

Ce sont les raisons pour lesquelles, la Municipalité Belleilloise est très favorable à la réalisation de ce projet de contournement Ouest de Verdun et restera très attentionnée à l'évolution des différentes étapes de ce projet, par le choix du tracé emprunté. La concertation avec la population se fera par le biais de l'enquête publique et de réunions informelles organisées par le Conseil Général et les Collectivités Territoriales Locales concernées dont la ville de Belleville.

RAPPEL : Service de ramassage des déchets verts

Les services techniques de BELLEVILLE SUR MEUSE procèdent au ramassage des déchets verts

les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois sur la période de mars à novembre.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'appeler le secrétariat de mairie qui inscrira la demande pour la date de ramassage qui suit l'appel.

Séance du 15 décembre 2006

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter la dotation spéciale au titre des logements des instituteurs, soit 2 671 euros ;
- de reconduire le contrat d'assurance groupe pour le personnel pour une durée de 4 ans ;
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de prestations de services avec la commune de Bras-sur-Meuse ;
- de renouveler la convention ATESAT avec la DDE, pour une somme de 1 989,69 euros ;
- d'engager 1/4 des crédits d'investissements pour 2007 avant le vote du budget 2007 ;
- d'accepter l'indemnité de sinistre sur l'horloge de l'église, soit 1 417,38 euros ;
- d'exonérer de la TLE sur la construction de 12 logements locatifs ;
- de céder une portion de terrain aux époux Goulerot à partir de la parcelle communale voisine ;
- d'acquérir un délaissé d'alignement rue de Douaumont ;
- de dénommer la voie communale en prolongement de la rue de Douaumont jusqu'au cimetière : chemin des Mûriers ;
- d'accepter l'indemnité de sinistre sur les terrains de tennis, soit 703,12 euros ;
- de recouvrir la redevance d'occupation du domaine public 2004/2005/2006 par France Télécom ;
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec l'association LIOUBA pour le spectacle du 26 juillet 2007 ;
- d'accorder une subvention au SAV section gymnastique de 100 euros ;
- de confier l'étude d'impact pour le futur lotissement au cabinet BECQ ;

- de confier la maîtrise d'œuvre pour préparer l'arrêté de lotir de 12 logements locatifs au cabinet ROY ;
- de réviser les tarifs de place et de location de la salle des fêtes ;
- M. le Maire informe le Conseil Municipal sur la restructuration de la DDE ;
- M. le Maire informe de l'avancement du dossier du giratoire de Montgrignon, sur les travaux de voirie 2006 et sur le virage du bas de la côte de Belleville ;
- Alain Quinquet émet son avis sur l'éclairage public des Closeries qu'il trouve peu efficace.

Séance du 15 février 2007

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de s'associer à la démarche nationale en faveur d'une meilleure péréquation sur l'avenir des territoires ruraux ;
- de créer un régime indemnitaire pour le personnel ;
- de refuser l'adhésion au Centre de Gestion au niveau de l'hygiène et sécurité du personnel, puisque la commune a nommé un agent pour ce secteur et a signé une convention avec la M.S.A.
- d'encaisser un chèque d'indemnité de sinistre de 703,12 euros ;
- de voter une subvention au CCAS en acompte 2007, soit 20 000 euros ;
- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés découlant de l'adoption et du lancement du giratoire de Montgrignon ;
- de procéder à un échange de parcelles entre la Commune et un particulier ;
- d'engager la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste (AC 47) ;

- de reconduire le contrat d'entretien du parvis de la mairie avec l'entreprise DE RUNZ ;
- d'encaisser la redevance de France Télécom pour 2003, 2004, 2005 et de notifier à France Télécom l'extension du réseau ;
- d'autoriser la SCI CASSANDRE à occuper un espace du domaine public (précaire et révocable) ;
- d'autoriser M. le Maire à engager la procédure avec l'E.P.F.L. (Etablissement Public du Foncier de Lorraine) pour le terrain des Fours à Chaux ;
- de clore le dossier de l'aménagement des pieds d'immeubles au Parc des Sports : coût définitif pour rémunération du maître-d'œuvre et de la conduite d'opération ;
- de voter l'indemnité de gardiennage de l'église à l'abbé Lescanne, soit 116,19 euros pour 2007 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la MSA pour le personnel ;
- Alain Quinquet informe ses collègues quant au cambriolage de la bibliothèque ;
- le Maire informe sur la situation du Comité des fêtes qui vient de connaître des démissions.

Séance du 6 avril 2007

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de voter l'avenant à la convention SITA-DECTRA sur le tarif de la déchetterie qui passe de 43 euros à 44,85 euros le m³ ;
- d'accepter la prise en charge du cadeau de départ en retraite de M. Lièvre ;

- de voter le compte administratif 2006 : (voir annexe)
 - général
 - du lotissement
 - des eaux ;
- de voter le compte de gestion du Trésorier municipal au niveau général, lotissement et eaux ;
- d'affecter le résultat du budget général et celui des eaux ;
- de voter les taux de fiscalité 2007 qui ne subiront pas d'augmentation ;
- de voter un transfert de charges du budget général vers le budget des eaux au niveau du poste personnel, soit 40 600 euros ;
- de voter le budget primitif général 2007, le budget des eaux 2007 et le budget du lotissement communal 2007 ;
- d'admettre en non-valeur la somme de 238,82 euros au niveau du budget des eaux ;
- d'autoriser M. le Maire à présenter le dossier de financement au titre des amendes de police pour le carrefour de Montgrignon ;
- de solder le versement au profit de la CODECOM de Verdun au titre de la liquidation de l'ancienne intercommunalité soit une somme de 4 610,74 euros ;
- de signer la convention de maîtrise d'œuvre avec la DDE pour terminer la voirie au lotissement du Grand Trise soit 3 148 euros et d'autoriser à signer le marché ;
- de donner un avis favorable sur le projet de contournement de Verdun-ouest ;
- de donner son soutien à l'association des usagers de la liaison Conflans-Jarny/Reims ;
- d'accepter le prix du repas des Têtes Blanches soit 26 euros pour 2007 ;
- de donner un avis favorable à l'avant-projet des logements locatifs au Grand-Trise ;

- de renouveler le contrat Odysée pour la gestion de l'état-civil (383,94 euros TTC) ;
- de rembourser le coût des lunettes d'un agent si pas d'autre financement possible (lunettes cassées pendant le travail).

Séance du 18 mai 2007

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de voter les subventions aux associations pour un montant global de 45 000 euros et au CCAS pour un montant de 28 000 euros ;
- de fixer le prix du cadeau pour la fête des Mères, soit 15 euros maximum ;
- de recourir à un cabinet expert pour assistance aux contrats d'assurances et à la gestion des risques (procédure devenant obligatoire suite au code des marchés publics) ;
- de payer en facture intermédiaire la maintenance des postes informatiques dans l'attente de la régularisation du contrat suite aux modifications effectuées et à effectuer ;
- d'appliquer le jugement rendu concernant la détérioration des containers à verres ;
- d'autoriser M. le Maire à signer l'adhésion à « chèques-vacances » afin que les familles puissent payer le Centre de loisirs à l'aide des chèques-vacances ;
- de déterminer le ratio d'avancement de grade du personnel à 100 % ;
- de formaliser le fonctionnement du Centre de loisirs du mois d'août 2007 (30/07/2007 au 24/08/2007) qui accueille les enfants de 3 à 14 ans, de valider les tarifs et le recrutement des animateurs ;

- de signer la convention de maîtrise d'œuvre avec la DDE pour les travaux de voirie 2007 ;
- de valider l'attribution des travaux à l'entreprise MARTIN pour la réfection du mur communal au 19 rue du Général de Gaulle ;
- de valider l'attribution des travaux à l'entreprise OBER pour la rénovation du chauffage des locaux associatifs ;
- d'accepter l'avenant aux travaux de voirie 2006 soit 16 500 euros avec l'entreprise ELTP ;
- de valider le dossier de travaux de remplacement de la conduite d'eau potable rue Aristide Briand et le protocole d'enfouissement des réseaux France Télécom.

VIGILANCE CRUES

La vigilance crues est fondée sur les mêmes principes que la vigilance météorologique mise en place par Météo France depuis 2001. Son objectif est d'informer le public et les acteurs de la gestion de crise en cas de risque de crues survenant sur les cours d'eau principaux dont l'Etat prend en charge la mission réglementaire de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues.

La vigilance crues est destinée à informer tous les publics intéressés, particuliers, ou professionnels, sous une forme simple et claire. Elle est aussi destinée aux pouvoirs publics en charge de la sécurité civile (préfets et maires), qui déclenchent l'alerte lorsque c'est nécessaire et mobilisent les moyens de secours. Pour cela, une adresse Internet est à votre disposition :

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

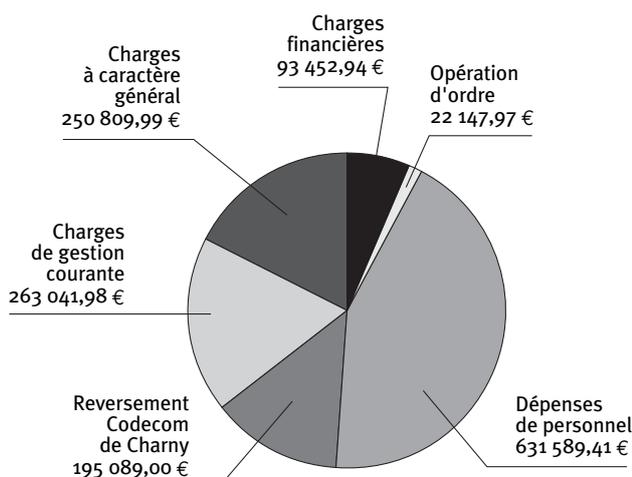
En cas de risque majeur, n'hésitez pas à consulter ce site, actualisé 2 fois par jour et à tout moment, dès que la situation l'exige.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006

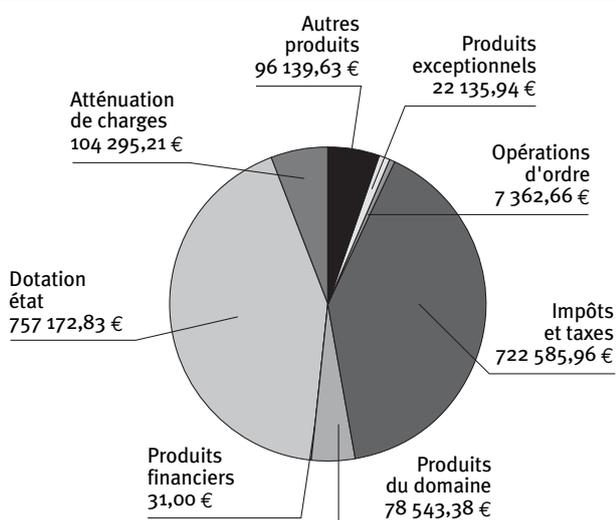
Le compte administratif général 2006 a été présenté au Conseil municipal lors de la séance du 6 avril 2007. Ce document dresse et constate les dépenses et les recettes réalisées au 31 décembre de l'année concernée. Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil municipal, excepté le Maire, puisque le compte administratif est le reflet de sa gestion. De plus, ce document est contrôlé par le percepteur qui a établi un compte de gestion qui doit correspondre parfaitement au compte administratif. L'excédent de ce bilan 2006 est reporté sur l'exercice suivant.

FONCTIONNEMENT 2006

DÉPENSES : 1 456 131,29 €

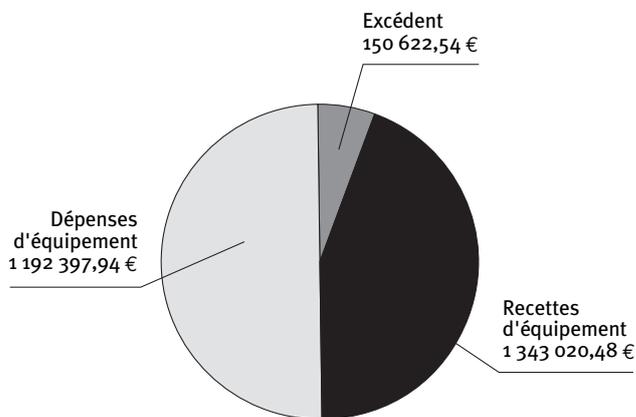


RECETTES : 1 780 903,85 €



Excédent de fonctionnement : 332 135,22 euros.

INVESTISSEMENT 2006



Au total, il ressort un excédent cumulé de 106 784,21 euros après la reprise du déficit d'investissement N-1 (375 973,59).

SERVICES DES EAUX 2006

- Dépenses d'exploitation :	116 837,56 €
- Recettes d'exploitation :	94 468,55 €
dont ventes d'eau :	93 466,55 €
- Excédents antérieurs reportés :	158 925,68 €
- Dépenses d'investissement :	17 893,39 €
- Recettes d'investissement :	329 560,58 €
- reste à réaliser :	188 056,00 €

Soit un résultat de clôture de 424 951,33 €.

Au cours de la même séance, la fiscalité 2007 et le budget primitif 2007 ont été votés.

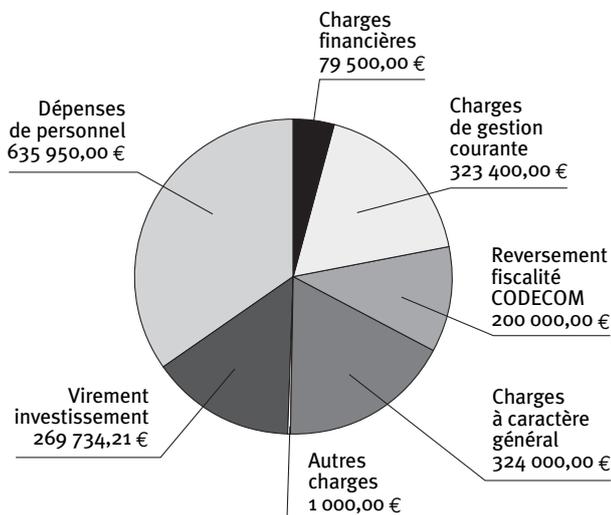
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	7,88	9,19	9,19	9,19	9,19	9,19
Foncier bâti	19,00	21,98	21,98	21,98	21,98	21,98
Foncier non bâti	27,74	32,35	32,35	32,35	32,35	32,35
Taxe professionnelle	5,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le produit attendu pour 2006 des quatre taxes directes locales se répartit ainsi :

- Taxe d'habitation :	295 642,30 €
- Foncier bâti :	443 556,40 €
- Foncier non bâti :	6 347,65 €
- Taxe professionnelle :	0 €

BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2007

DÉPENSES : 1 833 584,21 €

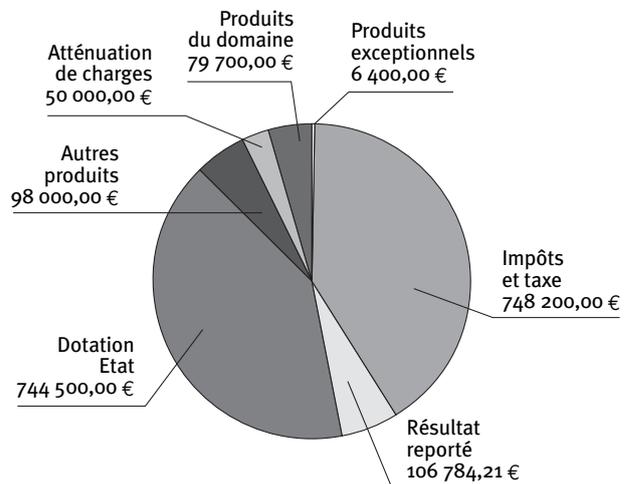


- **Charges à caractère général** : eau, gaz, électricité, entretien bâtiments, réseau, assurance, affranchissement, téléphone, fêtes et cérémonies, impôts et taxes, etc...
- **Frais de personnel** : rémunérations et cotisations sociales.
- **Charges de gestion courante** : indemnité élus, cotisations retraite, contingent aide sociale, contributions intercommunales, subventions associations, participations collèges, etc...
- **Charges financières** : intérêts des emprunts.
- **Reversement Codecom** : transfert de charges voté à la Codecom de Charny.

BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2007

- Dépenses d'investissement : 1 340 107,67 €
dont reste à réaliser n-1 : 355 756,66 €
- Recettes d'investissement : 1 340 107,67 €
dont subventions : 263 750,00 €

RECETTES : 1 833 584,21 €



- **Charges diverses** : amortissement, charges exceptionnelles.
- **Produits du domaine** : locations, redevances, concessions, revenus des immeubles.
- **Impôts et taxes** : impôts locaux.
- **Participation de l'Etat** : dotation globale de fonctionnement, compensations, participations diverses.
- **Autres produits** : produits divers, remboursements, atténuation des charges.

BUDGET ANNEXE DES EAUX 2007

- Dépenses d'exploitation : 164 600 €
dont entretien réseau : 15 000,00 €
- Recettes d'exploitation : 270 156,57 €
dont ventes d'eau : 90 000,00 €
- Dépenses d'investissement : 190 811,96 €
dont travaux sur réseau : 195 000 €
- Recettes d'investissement : 290 057,42 €

DRÔLES DE « MACHINS » !

L'association « Act'en folie », vient de démontrer qu'il existe un public friand de théâtre. La salle des fêtes de Belleville recevait des maîtres du burlesque « Les Machins ». Non-sens, humour absurde ; par leur talent, les deux acteurs ont remporté le rire des spectateurs conquis. Spectacle tellement vécu et exécuté

avec force que le plancher de la scène n'a pas résisté. Ironie du sort, le menuisier de la commune venait de prendre sa retraite quelques jours auparavant !

Un bon moment de rire, où l'on a pu découvrir aussi deux jeunes acteurs plein de promesses, Dimitri Girbone et Alix Suy.

Avec leur pièce intitulée « psychanalyse en public », ils ont pu délirer sur divers sujets, avec pour seule ambition : amuser le public.



Cette liste récapitulative retrace les principales actions, mais il faut noter et souligner le travail effectué par les agents des services techniques au quotidien. A savoir tout l'entretien des espaces verts de la commune, le fleurissement, l'entretien régulier dans les bâtiments communaux (écoles, halle des sports, bâtiments des associations), l'entretien de la voirie communale et des chemins, la vérification régulière de l'éclairage public, les interventions sur le réseau d'eau (réparation des fuites et gestion du réseau), l'aide apportée aux associations lors de l'organisation de leurs manifestations. Ce dernier point est à souligner car cela représente beaucoup de temps donné par les services techniques aux associations, qui

ajouté aux subventions votées chaque année, montre le soutien actif et concret à la vie associative.

Il faut féliciter aussi les agents des services techniques pour le travail de salage et de déneigement effectué lors d'intempéries hivernales. Les voies communales sont dégagées dans les meilleurs délais suivant un ordre de priorité qui met en premier les itinéraires de transports scolaires et urbains, ainsi que les endroits à risques. Il est certain que cette année l'hiver très clément a limité cette action puisque ces interventions n'ont été qu'au nombre de 2.

TRAVAUX TERMINES

- réparation de l'abribus près de l'école primaire ;
- travaux dans l'église, peinture du porche ;
- rénovation de la salle de l'harmonie municipale ;
- taille des arbres le long de la Meuse ;
- pose et démontage des guirlandes ;
- travaux de voirie 2006 ;
- aviron : le bas des bâtiments a été consolidé ;
- presbytère : pose du carrelage dans la véranda ;
- rénovation des logements communaux ;
- chauffage des bâtiments associatifs au Parc des Sports ;
- mise en place de panneaux de rues ;
- changement de plusieurs points lumineux dans la commune ;
- semis des graines de paysage.

TRAVAUX EN COURS OU À L'ÉTUDE

- réfection d'une partie de la rue du Général de Gaulle par le Conseil Général ;
- pose des bordures et réfection des trottoirs au nouveau lotissement du Grand Trise (prévu au marché mais différé dans l'attente des constructions) ;
- enrobé rue Victor Hugo devant les pavillons ;
- prévoir la remise en peinture de l'extérieur des bâtiments communaux et d'installations sportives ;
- le mur de la propriété communale au 19 rue du Général de Gaulle sera refait par l'entreprise Martin ;
- le giratoire de Montgrignon sera réalisé en octobre, novembre 2007 par l'entreprise Monti ;
- travaux de voirie 2007 y compris la pose d'enrobé sur les voies du nouveau lotissement ;
- les travaux visant à changer la conduite d'eau potable rue Aristide Briand ;

- aménagement du virage et carrefour des rues République, Driant, de Gaulle et Mangin : 4 avant-projets ont été présentés à la réunion publique du 23 mai 2006, les modifications proposées par la DDE ont été étudiées par la commission travaux du 2 novembre 2006 et présentées lors de la réunion publique du 14 février 2007. Le projet semble convenir à la majorité des participants.
- dossier logements locatifs au Grand Trise : 24 logements sont attribués, l'arrêté de lotir pour 12 logements est déposé ;
- agrandissement de la bibliothèque, le dossier de maîtrise d'œuvre a été confié au cabinet GIARDINO ;
- le dossier d'aménagement paysager de la rue Aristide Briand est engagé, la commune est dans l'attente de plusieurs projets demandés à la DDE.

Pour répondre à vos problèmes

Avec l'âge, des problèmes pour rester encore chez soi ?

Un système de chauffage à remplacer ou à moderniser...

Installer une douche accessible...

Des travaux pour que votre logement reste habitable dans de bonnes conditions (toiture, fenêtres, etc...) ?

Des aides financières peuvent vous être accordées. Des conseils peuvent vous être donnés.

Pour vous documenter, rendre visite ou téléphoner :

- **à la permanence de l'I.L.C.G.**

(Instance Locale de Coordination Gérontologique)

14, rue des Tanneries à Verdun, de 10h à 12h

Tél./Fax/répondeur : 03 29 83 92 15

- **appeler au C.M.A.L.**

(Centre Meusien Amélioration Logement)

1, rue Konarski à Bar-le-Duc - Tél. 03 29 79 23 10.

N'hésitez pas, nous vous aiderons dans vos démarches et constitution de dossier.

Centre Aéré de Belleville-sur-Meuse

**Le Centre Aéré de Belleville
accueille les enfants
de 3 à 14 ans,
du Lundi au Vendredi de 9h à 17h,
du 30 juillet 2007
au 24 août 2007.**

Les enfants seront encadrés par des animateurs qualifiés selon des formules adaptées...

- **3-6 ans** : des activités adaptées aux plus petits seront mises en œuvres.
- **7-9 ans** : Jeux, camping, travaux manuels...
- **10-12 ans** : grands jeux, travaux manuels, camping, activités sportives...
- **13-14 ans** : grands jeux, camping, course d'orientation, randonnées vélos...

SERVICE DE GARDE :

Il permet aux parents qui travaillent de déposer les enfants à partir de 8h30 et de les reprendre à 17h30.

INSCRIPTIONS ET TARIFS :

Les inscriptions se font au mois ou à la semaine. Les bons C.A.F., M.S.A. et chèques vacances sont acceptés.

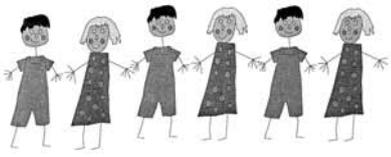
Les inscriptions et le règlement se feront à partir du Vendredi 1^{er} juin à la Mairie de Belleville - 21, rue du Général de Gaulle - 55430 Belleville-sur-Meuse - Tél. 03 29 84 31 81.

Nous vous remettons une fiche de renseignements et une fiche sanitaire que vous voudrez bien remplir et retourner en Mairie.

LES DIFFÉRENTES FORMULES D'INSCRIPTIONS SONT :

- Formule 1 : journée complète + repas + goûter
- Formule 2 : journée complète sans repas + goûter
- Formule 3 : après-midi seul + goûter

TARIFS À LA SEMAINE ET/OU AU MOIS

		Formule 1 (avec repas)		Formule 2 (sans repas)		Formule 3 (après-midi)	
		Codecom de Charny	hors Codecom Charny	Codecom de Charny	hors Codecom Charny	Codecom de Charny	hors Codecom Charny
Pour un enfant	Semaine	49,00 €	61,00 €	40,00 €	50,00 €	28,00 €	35,00 €
	S3	38,00 €	47,00 €	27,00 €	34,00 €	18,00 €	22,00 €
	Mois	180,00 €	225,00 €	128,00 €	160,00 €	85,00 €	106,50 €
Pour deux enfants (par enfant)	Semaine	46,00 €	58,00 €	39,00 €	49,00 €	27,00 €	34,00 €
	S3	35,00 €	43,00 €	26,00 €	32,00 €	16,00 €	21,00 €
	Mois	165,00 €	206,00 €	122,00 €	153,00 €	78,00 €	98,00 €
Pour trois enfants (par enfant)	Semaine	44,00 €	55,00 €	37,00 €	46,00 €	26,00 €	33,00 €
	S3	33,00 €	41,00 €	24,00 €	30,00 €	15,00 €	19,00 €
	Mois	157,00 €	196,00 €	113,00 €	141,00 €	73,00 €	91,00 €
Pour quatre enfants (par enfant)	Semaine	41,00 €	51,00 €	33,00 €	41,00 €	25,00 €	31,00 €
	S3	30,00 €	38,00 €	22,00 €	28,00 €	14,00 €	18,00 €
	Mois	144,00 €	180,00 €	106,00 €	133,00 €	67,00 €	84,00 €

Le montant des inscriptions sera encaissé lors de la remise de l'inscription. Ne pas oublier de vous munir de vos bons de vacances fournis par la C.A.F. ou la M.S.A. ou chèques vacances en vue d'obtenir la réduction de votre participation.

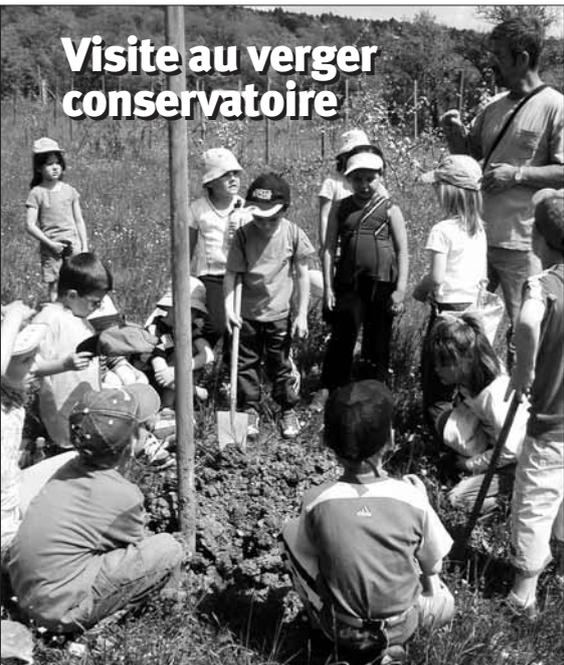
Les parents devront obligatoirement fournir l'attestation d'assurance responsabilité civile lors de l'inscription de l'enfant.



Les enfants de trois ans participant au centre doivent obligatoirement être déjà scolarisés. (Fournir l'attestation de l'école).

Un tarif de 5 € sera appliqué par journée de camping (ceci est valable uniquement pour les formules 2 et 3).

Visite au verger conservatoire



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les élèves de CP se rendent au Verger Conservatoire accompagnés de M. Quinquet. L'impatience était d'autant plus grande que tout le monde voulait voir ce qu'étaient devenus mirabelliers, groseilliers et framboisiers repiqués à l'automne.

Malheureusement, triste découverte à notre arrivée : les plantations avaient disparu... Passées la consternation et les explications sur l'appropriation du bien d'autrui, les élèves ont replanté un mirabellier généreusement apporté par M. Quinquet et ont semé des fleurs qu'ils auront, espérons-le, le bonheur de voir fleurir.

Classe transplantée

Lundi 30 avril, les CM2 de l'école de Belleville sont rassemblés sur la place Maginot dès 7h 30.

Impatients, ils attendent le bus qui doit les emmener vers le Lac du Der : cette mer interne qui les fait tant rêver. Heureux mais anxieux, ils vont quitter leurs parents pour une semaine.

Une fois sur place, tout s'organise : les chambres, l'emploi du temps avec les activités voile, les observations de la vie sur les étangs, sortie nature avec étude de l'écosystème de la mare sans oublier les activités organisées en soirée par les monitrices de la Fédération des Œuvres Laïques.

Pour certains c'est « le pied » d'autant plus que le temps exceptionnel rend ce séjour particulièrement agréable.

Cependant quelques irréductibles se plaindront : je m'ennuie, le repas n'est pas bon, je dors mal...

Les enfants et les enseignants remercient la CODECOM, le Conseil Général qui ont attribué une subvention qui a permis la mise en place de ce séjour ; nous n'oublierons pas les parents qui se sont impliqués avec un marché de Noël, une vente de brioches, une vente de galettes et les enfants qui ont participé en vendant : cartes de vœux et billets de tombola.



Les enfants aux champs



Après un travail en classe sur le maïs (caractéristiques, développement, germination, croissance) les classes de CP et CE 1 se sont rendues à BRAS-sur-MEUSE pour observer le semis du maïs dans le champ qui servira de support au labyrinthe pour la saison 2007.

Ils ont pu découvrir le matériel ; semoir et tracteur ainsi que la méthode de semis pour garder des lignes à égale distance. Ils ont aussi pu découvrir les semences ainsi que les produits de traitements pour protéger les graines des insectes nuisibles.

Ils sont rentrés en classe enchantés et riches d'un nouveau vocabulaire en relation avec la nature et l'agriculture.

Prochaine étape, le traçage du labyrinthe et l'arrachage des pieds pour créer les allées du dédale où vous êtes invités à venir vous perdre en juillet et Août.

Départs en retraite



Le 16 février 2007, une petite cérémonie s'est déroulée à la salle des fêtes de BELLEVILLE-SUR-MEUSE afin de témoigner, dans le cadre de leur cessation d'activités, à Madame ROLLIN et à Jean-Claude LIEVRE toute la reconnaissance de la collectivité pour toutes les années passées au service de la CODECOM de CHARNY, pour Madame ROLLIN, et au service de la commune de BELLEVILLE-SUR-MEUSE pour Jean-Claude LIEVRE.

Madame ROLLIN, après un certain nombre d'années de travail effectué pour la commune de BRAS-SUR-MEUSE, a vu une partie de son poste transféré le 1^{er} janvier 2002 à la CODECOM de CHARNY par rapport à ses fonctions au niveau de l'école puisque comme toutes les communes de notre périmètre communautaire, la commune de BRAS a transféré sa compétence scolaire à la CODECOM de CHARNY. Madame ROLLIN a rempli sa tâche au niveau des écoles avec conscience, courage, disponibilité et discrétion. Elle a su effectuer ce travail dur et fatiguant afin de permettre l'accueil des enfants dans un cadre agréable et propre.

Nous la remercions une nouvelle fois et lui souhaitons bien

sincèrement, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle vie plus calme, pour cette nouvelle étape plus reposante.

En même temps, la commune a souhaité souligner et mettre en valeur la carrière de Jean-Claude LIEVRE au sein des services techniques communaux. En effet, il a terminé sa carrière avec le grade d'agent technique principal, carrière qui s'est construite grâce au courage, à la motivation, à la conscience professionnelle dont il a fait preuve pendant ces 14 années passées dans notre collectivité. Après réflexion, il a choisi de faire valoir ses droits à la retraite, ce qui est bien logique après une vie professionnelle bien remplie puisqu'avant d'arriver à la commune de Belleville, Jean-Claude LIEVRE avait exercé son métier de menuisier dans le secteur privé. La commune n'oublie pas de souligner aussi son implication au sein de l'Harmonie Municipale Saint Sébastien de Belleville en tant que musicien mais aussi en tant que membre du conseil d'administration.

Alors, pour toutes ces années de travail, de confiance, la commune lui adresse une nouvelle fois tous ses remerciements et tous ses meilleurs souhaits pour les années qui viennent.

Faites vibrer le spectacle

Sans compétence particulière, participez, vous aussi à

L'ÉVÉNEMENT-SPECTACLE

« *Des flammes... à la lumière* »

METTEZ-VOUS EN SCÈNE

Soyez un « poilu », une infirmière, dansez pendant la Belle Époque...

... OU EN RÉGIE !

maîtrisez la lumière, les effets spéciaux, le son.

REJOIGNEZ-NOUS.

Inscrivez-vous en nous retournant le coupon ci-dessous dûment rempli à :



CONNAISSANCE DE LA MEUSE
Carrières d'Haudainville
55100 Haudainville

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Adresse électronique :

souhaite participer au spectacle 2007 dans le groupe :

- acteur
- lumière
- son
- électricité
- décors-accessoires
- sécurité
- accueil public
- souhaite seulement être informé (e).

20 ans déjà !

Si je vous dis « zone du pré-la-perche », à quoi cela vous fait-il penser ? C'est la zone où est implantée la halle des sports Alain Convard. La chronique de travaux 1987 nous apprend que cette zone a fait l'objet d'une étude d'aménagement pour des courts de tennis et une salle de sports. 20 ans plus tard, on ne peut que se féliciter de ce coin charmant, autant pour les sportifs que pour la perspective que l'on a de la place Maginot.

On apprend, aussi, que le bassin du lavoir public installé dans le sous-sol de la MJC et qui est inoccupé depuis plusieurs années, a été recouvert d'un plancher par les services techniques, pour devenir une salle supplémentaire à la disposition des adhérents.

La municipalité est intervenue auprès de TDF pour la mauvaise réception des programmes de télévision. Des zones d'ombre empêchent certains belleveillois de recevoir les programmes télé. Après étude, il paraît difficile de trouver une solution. Tant pis pour les téléspectateurs domiciliés dans ces secteurs, il n'y a pas d'issue ! Heureusement que depuis, la parabole est venue sauver nos soirées télé !

Les enfants de la classe de M^{me} PREUD'HOMME ont pu prendre possession de leur classe podium, et tout ça grâce au travail des parents, de l'intérêt de la municipalité et de l'équipe pédagogique. Belle réussite de l'esprit d'initiative et de solidarité des familles !

Le coin du poète...

S'il vous plaît,
ne nous la détruisez pas !...

De la modeste violette au lys orgueilleux,
Nous voulons être pour vous le plaisir des yeux.
Fleurs des champs ou fleurs de serre,
Nous avons besoin, comme vous, de la terre.
Aussi nous vous supplions, ne la détruisez pas !
Vous les hommes, à force de folie du pouvoir,
Faites de la planète un immense dépotoir.
Notre nature souffre de tout ce branle-bas,
L'eau se raréfie, la faune et la flore périssent.
Contre cette destruction, que Dieu fasse justice,
Puisque ce qu'il a créé meurt petit à petit.
La planète bleue, dans l'infini est un point si petit
Pourtant que de richesses nous offre notre terre,
Aujourd'hui ceux qui l'aiment ne doivent plus se taire
Il leur faut crier haut et fort
Aux inconscients, combien ils ont tort.
Sinon un jour viendra,
Dans l'univers notre terre se désintégrera !
Ce sera la fin de notre monde...

R.C. Belleville.

Poème extrait de notre recueil. Si, vous aussi, la plume vous démange, venez écrire une nouvelle page de notre album, elle y figurera en bonne place !

LES MOTS D'EXCUSE... Qui dans sa vie n'a pas utilisé le mot d'excuse pour justifier un retard, une absence ou tout autre chose. Ceux qui suivent ont la pertinence de la « chose » à excuser, mais la mise en prose laisse dubitatif. Je vous prie de bien vouloir en excuser les auteurs.

ABSENCE : Mademoiselle, Paulette a manqué hier cause qu'on déménageai... Rendai lui son mot car j'ai marqué les commission de ce soir derrière pour ce soir. Elle s'en rappellera pas sans ça. Merci.

INVITATION : Monsieur, Louis a été empoisonné par de la crème aux œufs pas frais et moi aussi ainsi que mon mari. Je ne vous envoie qu'Isabelle aujourd'hui. Elle n'a rien parce qu'elle a eu la chance d'être puni et privé de dessert. Vous êtes toujours invité à la maison avec madame. je vous dirai le jour quand ça ira mieux pour nous.



ORTHOGRAPHE : aie ! Monsieur, je n'est pas compris que Gérard aille un zéro en composition d'orthographe, alors qu'ici il a pas de fotes dans les dictés qu'on lui fé fer à la maison. Veuller revoir sa copie. Remerciement.

ALIMENTAIRE : Monsieur, vu que Norbert a le ver solitaire, veuillez l'autoriser à manger son cent d'ouiches à la récréation. Merci. (La solution aurait été de mettre un second ver)

Et une petite dernière pour la route : Monsieur l'instituteur, ses notes à Bernard descende tous les mois. C'est vous qui devené plus sévère ou c'est lui qui deviens paresseux. Dites le nous pour qu'on ces vices vite.

Y'a du boulot !



BELLEVILLE NATURE ENVIRONNEMENT

L'O.P.V.A.

La communauté de communes de Charny met en place une Opération Programmée d'Amélioration des Vergers. Pourquoi une opération de cette envergure ? Tout d'abord, proposer aux habitants du territoire de la CODECOM la possibilité de réhabiliter durablement les vergers familiaux mais aussi sauvegarder les variétés fruitières, préserver la biodiversité, transmettre des savoir-faire et impulser une nouvelle dynamique autour du verger.

Vous souhaitez replanter des arbres fruitiers ? Une aide financière de 65 % vous sera accordée ; pour une taille d'arbres, (rajeunissement d'anciens sujets) c'est 70 % d'aide ! Et, si pour commencer un débroussaillage de terrain est nécessaire, l'aide financière peut aller jusqu'à 50%.

Vous souhaitez vous former, bénéficier de conseils techniques, ou tout simplement partager vos connaissances sur les variétés locales, sur la transformation des fruits, c'est possible dans le cadre de l'OPAV qui commence.

Prochaine permanence-conseil
le mercredi 3 octobre 2007, à la salle des loisirs
de Fromeréville-les-vallons de 14 à 17 heures.

Pour plus d'informations :
MEUSE NATURE ENVIRONNEMENT 03 29 76 13 14
ou <http://mne.asso.free.fr/>

Elle est pas belle la vie !

« Soirées d'été »

Une idée de soirée, en juillet ou en août prochain !

Que diriez-vous de saisir la grâce des vacances, avec son rythme plus « tempéré » et ses soirées plus longues pour vivre une rencontre fraternelle, dans la simplicité et l'amitié ? Que diriez-vous de proposer une telle soirée dans votre quartier, en invitant largement les voisins, enfants, jeunes et adultes.

On pourrait commencer, vers 18 h, par célébrer la messe à l'église de Belleville avec tous ceux qui le veulent. Une belle occasion de partager les joies et les peines, les soucis et les espérances de chacun et de les présenter ensemble à notre Dieu.

Et l'on pourrait prolonger la soirée par un barbecue, ou un buffet avec tout ce que les uns et les autres voudraient bien apporter.

Et, sans trop compliquer les choses, si des jeunes ou des moins jeunes avaient l'idée d'une petite animation musicale ou autre, ce pourrait être encore plus souriant. L'idée est lancée. Si elle vous séduit, à vous d'en reparler avec Gérard VENDRISSÉ, personne relais de Belleville - tél. 03 29 84 25 84.

A très bientôt j'espère, P. Guy.

PS : merci de noter dès maintenant sur votre agenda la « FÊTE DE L'AMITIÉ », le **Dimanche 30 septembre**, salle Cassin pour tous les habitants de notre grande paroisse dont Belleville fait partie.

Le tri... porteur !



Même si la collecte sélective des ordures ménagères génère des discussions,

il n'en est pas moins vrai que les chiffres nous permettent d'être optimistes quand à nos habitudes de tri.

Pour les corps plats (sac bleu), les résultats depuis ces trois dernières années montrent une légère stagnation. Mais pas de quoi s'alarmer, nous restons autour de 15 tonnes par mois. Pour les corps creux (sac jaune), après une embellie au mois de mars, le tonnage reste sensiblement le même : autour de 4,5 tonnes par mois. Pour ce qui est des ordures ménagères proprement dit (sic!), les tonnages continuent à augmenter : 130 tonnes par mois en moyenne ! Chiffres des secteurs urbains et secteur rural confondus.

A nous de continuer à améliorer notre manière de trier, de composter, de choisir des denrées les moins emballées, et là, nos efforts seront porteurs d'espoir !

Comité des fêtes



Suite à la démission d'un certain nombre de membres lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2007, il n'a pas été possible de former un bureau. Afin d'assurer les manifestations de l'année et en attendant de retrouver plus de bénévoles, les membres présents lors de la réunion du 8 mars 2007 ont approuvé la constitution d'un bureau provisoire :

Présidente : Marie-Paule SOUBRIER
Vice-Président : René ROBERT
Trésorier : Monique LELOUP
Secrétaire : Anne PIERRE

Le samedi 7 avril 2007 a eu lieu, l'ouverture de la fête de Pâques. Le beau temps était au rendez-vous, mais force est de constater que peu de personnes avaient répondu à l'invitation.

La traditionnelle « chasse à l'œuf » s'est déroulée le dimanche matin 8 avril 2007 sous le beau temps. 157 enfants étaient inscrits. Satisfaction de tous.

Le 3 juin 2007, le Comité des fêtes et Belleville Nature Environnement ont organisé pour la 3^{ème} fois « la rando bellevilloise ». 110 personnes ont participé à cette rando.

Les membres du comité se concentrent activement sur les manifestations des 13 et 14 juillet 2007 :

- soirée dansante et feux d'artifice le 13 au soir ;
- brocante rue Aristide Briand le samedi 14 juillet.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie associative de la commune, n'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes. Toutes informations vous seront données à la mairie.

BELLEVILLE NATURE ENVIRONNEMENT

L'O.P.V.A.

La communauté de communes de Charny met en place une Opération Programmée d'Amélioration des Vergers. Pourquoi une opération de cette envergure ? Tout d'abord, proposer aux habitants du territoire de la CODECOM la possibilité de réhabiliter durablement les vergers familiaux mais aussi sauvegarder les variétés fruitières, préserver la biodiversité, transmettre des savoir-faire et impulser une nouvelle dynamique autour du verger.

Vous souhaitez replanter des arbres fruitiers ? Une aide financière de 65 % vous sera accordée ; pour une taille d'arbres, (rajeunissement d'anciens sujets) c'est 70 % d'aide ! Et, si pour commencer un débroussaillage de terrain est nécessaire, l'aide financière peut aller jusqu'à 50%.

Vous souhaitez vous former, bénéficier de conseils techniques, ou tout simplement partager vos connaissances sur les variétés locales, sur la transformation des fruits, c'est possible dans le cadre de l'OPAV qui commence.

Prochaine permanence-conseil
le mercredi 3 octobre 2007, à la salle des loisirs
de Fromeréville-les-vallons de 14 à 17 heures.

Pour plus d'informations :
MEUSE NATURE ENVIRONNEMENT 03 29 76 13 14
ou <http://mne.asso.free.fr/>

Elle est pas belle la vie !

« Soirées d'été »

Une idée de soirée, en juillet ou en août prochain !

Que diriez-vous de saisir la grâce des vacances, avec son rythme plus « tempéré » et ses soirées plus longues pour vivre une rencontre fraternelle, dans la simplicité et l'amitié ? Que diriez-vous de proposer une telle soirée dans votre quartier, en invitant largement les voisins, enfants, jeunes et adultes.

On pourrait commencer, vers 18 h, par célébrer la messe à l'église de Belleville avec tous ceux qui le veulent. Une belle occasion de partager les joies et les peines, les soucis et les espérances de chacun et de les présenter ensemble à notre Dieu.

Et l'on pourrait prolonger la soirée par un barbecue, ou un buffet avec tout ce que les uns et les autres voudraient bien apporter.

Et, sans trop compliquer les choses, si des jeunes ou des moins jeunes avaient l'idée d'une petite animation musicale ou autre, ce pourrait être encore plus souriant. L'idée est lancée. Si elle vous séduit, à vous d'en reparler avec Gérard VENDRISSÉ, personne relais de Belleville - tél. 03 29 84 25 84.

A très bientôt j'espère, P. Guy.

PS : merci de noter dès maintenant sur votre agenda la « FÊTE DE L'AMITIÉ », le **Dimanche 30 septembre**, salle Cassin pour tous les habitants de notre grande paroisse dont Belleville fait partie.

Le tri... porteur !



Même si la collecte sélective des ordures ménagères génère des discussions,

il n'en est pas moins vrai que les chiffres nous permettent d'être optimistes quand à nos habitudes de tri.

Pour les corps plats (sac bleu), les résultats depuis ces trois dernières années montrent une légère stagnation. Mais pas de quoi s'alarmer, nous restons autour de 15 tonnes par mois. Pour les corps creux (sac jaune), après une embellie au mois de mars, le tonnage reste sensiblement le même : autour de 4,5 tonnes par mois. Pour ce qui est des ordures ménagères proprement dit (sic!), les tonnages continuent à augmenter : 130 tonnes par mois en moyenne ! Chiffres des secteurs urbains et secteur rural confondus.

A nous de continuer à améliorer notre manière de trier, de composter, de choisir des denrées les moins emballées, et là, nos efforts seront porteurs d'espoir !

Comité des fêtes



Suite à la démission d'un certain nombre de membres lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2007, il n'a pas été possible de former un bureau. Afin d'assurer les manifestations de l'année et en attendant de retrouver plus de bénévoles, les membres présents lors de la réunion du 8 mars 2007 ont approuvé la constitution d'un bureau provisoire :

Présidente : Marie-Paule SOUBRIER
Vice-Président : René ROBERT
Trésorier : Monique LELOUP
Secrétaire : Anne PIERRE

Le samedi 7 avril 2007 a eu lieu, l'ouverture de la fête de Pâques. Le beau temps était au rendez-vous, mais force est de constater que peu de personnes avaient répondu à l'invitation.

La traditionnelle « chasse à l'œuf » s'est déroulée le dimanche matin 8 avril 2007 sous le beau temps. 157 enfants étaient inscrits. Satisfaction de tous.

Le 3 juin 2007, le Comité des fêtes et Belleville Nature Environnement ont organisé pour la 3^{ème} fois « la rando bellevilloise ». 110 personnes ont participé à cette rando.

Les membres du comité se concentrent activement sur les manifestations des 13 et 14 juillet 2007 :

- soirée dansante et feux d'artifice le 13 au soir ;
- brocante rue Aristide Briand le samedi 14 juillet.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie associative de la commune, n'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes. Toutes informations vous seront données à la mairie.



Notre association a fêté fin 2006 son 30^e anniversaire !

Déclarée à la Préfecture de la Meuse le 2 décembre 1976, elle n'a pas cessé de vivre, les membres fondateurs ont été petit à petit relayés par d'autres bénévoles mais l'esprit de l'Association perdure : rendre service et aider dans toute la mesure de nos moyens.

Pour cela, tous les bénévoles (40 maintenant !) s'impliquent, qui pour la foire aux puces, d'autres pour les bourses aux vêtements, la majorité dans les 3 activités.

Résultats : notre FOIRE AUX PUCES attire toujours autant de visiteurs et acheteurs, en témoigne la queue à la caisse dès l'ouverture de la vente et jusqu'à midi, un peu moins dense l'après-midi, mais les bénévoles ne s'ennuient pas !

Les BOURSES AUX VÊTEMENTS renouent avec leur bonne réputation. Après la bourse aux vêtements d'hiver, la bourse de printemps a connu un très gros succès. Nous avons enregistré de beaux vêtements, en très bon état, ce qui explique le gros pourcentage de vente, les vêtements de bébé et d'enfants à très petits prix ayant été particulièrement appréciés.

La **DEUXIÈME BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER** aura lieu les **6 et 7 octobre**, toujours dans la **SALLE DES FÊTES** de la **MAIRIE** à **BELLEVILLE**. Notez bien la date !

Nous vous tiendrons au courant des actions que nous pourrions décider et accomplir tous ensemble grâce à toutes ces activités.

A bientôt, La Présidente.

ASSOCIATION FERROVIPHILE BELLEVILLE 55

29, rue St-Victor - 55100 VERDUN - Tél. 03 29 86 05 44

Président : Jean-Pierre CLINQUART

3, rue Chantereine - 57680 Novéant-sur-Moselle - Tél./Fax 03 87 52 86 15

L'AFB 55, une bougie de plus ! « 25 ans »

Début d'année marquée par la traditionnelle assemblée générale annuelle ; la vie de l'AFB continue par ce qu'il est commun d'appeler « le changement dans la continuité » ou presque, puisque à l'issue de cette assemblée, les membres formant le bureau sortant étaient reconduits dans leur fonction. Mais quelques modifications sont survenues puisque nous avons eu le plaisir et la joie d'accueillir de nouveaux membres : deux adultes, un adolescent et l'intégration de cinq enfants non encore ados issus du C.E.L.

Puis ce fut la préparation et l'organisation de la traditionnelle bourse multicollections de Février 2007, qui fut une fois encore couronnée de succès pour les organisateurs et empreinte de satisfaction pour les boursiers participants.

Puis dès le printemps, les déplacements ont repris, bien que cette année, le calendrier ne soit pas trop chargé. La première expo se tenait mi-mars à **Epernay** où l'AFB et tous les participants furent accueillis chaleureusement avec pour verre de l'amitié une coupe du produit local : champagne oblige. En attendant la prochaine sortie à **Chalons-en-Champagne** les 9 et 10 juin, jour de la mise en service du **TGV Est Européen**, les membres de l'AFB ne restent pas inactifs : au programme toujours les travaux du grand réseau local qui doit être fin prêt pour la mi-novembre, et puis un agrandissement du petit réseau expo qui de petit, devient à force d'extensions, un grand réseau avec près de 10 mètres de long et un développé de voies de 19 mètres. Et puis toujours la participation au C.E.L. avec l'école primaire.

Il y aura également les sorties d'automne pas encore toutes connues car les différents clubs organisateurs rencontrent des problèmes de salle.

Autre grand projet, **fêter les 25 ans de l'AFB** et c'est pour cela que le réseau du local doit être fini pour mi-novembre : les **« deuxièmes portes ouvertes »** qui se dérouleront à la salle des fêtes de Belleville, **les 17 et 18 novembre prochain**. Là, il y aura pour les intéressés, divers ateliers de techniques modélistiques, la présentation du réseau expo ainsi que la visite des locaux du club et du grand réseau de train miniature avec ses 60 mètres de développé de voies. Cette manifestation coïncidera avec la semaine du train miniature qui est soutenue par la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire (FFMT) et a pour but de promouvoir notre hobby. C'est également le but de nos portes ouvertes.

Nous vous y attendrons le samedi 17 et le dimanche 18 novembre 2007.

Venez nombreux admirer nos réalisations. Nous vous accueillerons le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 17h30. L'entrée !!! Gratuite pour tous mais les admirateurs généreux ne seront pas refoulés.

ALORS VENEZ NOMBREUX, MÊME EN FAMILLE. NOUS VOUS ATTENDONS.

BONNES VACANCES À TOUS. A BIENTÔT.

Contact AFB : 03 29 86 05 44 ou 03 87 52 86 15 ou 06 81 89 28 43

Réunion de travail : un vendredi sur deux à 20h30 au local (école primaire, place Maginot).

L'HARMONIE MUNICIPALE Saint-Sébastien DE BELLEVILLE



L'année 2007 a débuté par notre traditionnel week-end de St-Sébastien avec le concert du samedi soir à l'église St-Sébastien qui a enthousiasmé le public par le choix de notre répertoire, ainsi que l'organisation du loto du dimanche après-midi qui lui, a réuni plus de 150 personnes.

Notre assemblée générale s'est tenue le 10 mars et suite aux élections, le Conseil d'administration se compose de :

Président d'honneur : Yves PELTIER
 Président : Serge VALLERIN
 Vice-président : Bruno MANDILE
 Trésorière : Yvonne DI MARCO
 Secrétaire : Christelle PATENERE
 Secrétaire adjointe : Liliane PIERRE
 Membres de droit : Régine MUNERELLE, Annette PIERSON, Yvan PARIS, Emmanuelle VAUCHELET, chef de musique.

Membres élus : Priscilla, Brigitte et Rodrigue MANDILE, Arnaud et Sylvain DESISSAIRE.

Le 25 mars, l'association a organisé avec toujours autant d'enthousiasme, le traditionnel repas de nos aînés offert par la municipalité. S'en est suivie l'ouverture de la fête foraine le 8 avril en compagnie des membres du Conseil municipal.

Puis un autre week-end riche en émotion avec le concours au grand prix national de musique organisé par notre « Fédération Sportive et Culturelle de France » qui cette année a eu lieu en Bretagne.

Notre association souffre d'un petit manque de musiciens, aussi nous serions ravis d'accueillir les musiciens de notre commune (et même des alentours) qui souhaiteraient nous rejoindre (répétition le Vendredi soir, 20h30, aux locaux associatifs - renseignements : 03 29 84 46 87). L'harmonie prend en charge le perfectionnement de ses musiciens.

Nous remercions la municipalité pour l'aide technique et financière qu'elle nous apporte, ainsi que le Conseil Général qui nous soutient également.

Club des Personnes Agées

PREMIER SEMESTRE 2007

- Participation du Club à l'opération « Pièces jaunes ».
- **14 MARS** : Réunion « BOUTON D'OR ». Journée entièrement gratuite avec repas et loto l'après-midi pour 60 participants.
- **14 AVRIL** : Voyage surprise très réussi avec « Marine Evasions ». Visite d'une fabrique de confitures, du Mémorial de l'Alsace-Moselle. Bon repas à midi apprécié par 53 personnes ravies de leur journée.
- **17 AVRIL** : Anniversaire de Mme Angèle FRANÇOIS, doyenne du Club, âgée de 99 ans et toujours bon pied bon oeil.
- **Du 6 au 13 JUIN** : VACANCES en ITALIE. Visite des lacs italiens avec « Marine Evasions ». Compte-rendu dans le prochain numéro.

DEUXIEME SEMESTRE 2007

- **3 SEPTEMBRE** : reprise des activités du Club.
- **26 SEPTEMBRE** : réunion « PRO-COMFORT ». Journée entièrement gratuite sur invitation.
- **5 DECEMBRE** : Assemblée Générale Ordinaire suivie du repas gratuit pour les adhérents habitant Belleville.

En vous souhaitant de bonnes vacances. Rendez-vous en septembre. Sincères amitiés.

La présidente : Angèle DEMOUTE.

In memoriam. – Le Club a eu la douleur de perdre son vice-président, M. Alexandre BONFILS, né le 27 avril 1914, décédé le 10 avril 2007.



Même si, avec le temps, leur cercle a tendance à rétrécir, les Anciens Combattants de la section de Belleville, que préside Denis HENRION, n'en sont que plus motivés pour se retrouver à quelques reprises au cours de l'année.

Soixante-dix hommes et femmes viennent de se retrouver à la salle des fêtes de Belleville pour « tirer les rois ». Un instant de gourmandise doublé du plaisir de faire quelques pas de danse avec l'orchestre Philippe Chanteur, avant de déguster brioche et café offerts aux participants. Le point final d'un après-midi qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et appréciée par tous.

Lire à Belleville



L'assemblée générale de la bibliothèque s'est tenue le 13 avril 2007 à la salle de répétitions de l'harmonie municipale, la salle des fêtes étant réservée par ailleurs.

En présence de M. le Maire, représentant M. NAMY président du Conseil Général excusé, des membres du conseil d'administration et de quelques adhérents, le président, après avoir excusé M^{me} CAZIN, Conservateur de la Bibliothèque Départementale, a présenté le rapport moral et le rapport d'activités : occasion, pour le président de revenir sur les manifestations de l'année écoulée (expo 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun, conférence avec une diététicienne dans le cadre de la semaine du goût, expo sur les chats et rencontre avec des écrivains pour le 10^{ème} anniversaire de la biblio).

La trésorière a présenté le rapport financier. Tous les rapports ont été votés à l'unanimité. Les membres sortants ont été réélus et l'on a pu reconstituer un nouveau conseil d'administration qui se compose comme suit :

M. le Maire ou son représentant

Président : Alain QUINQUET

Vice-président : Ivan PARIS

Trésorière : Elisabeth QUINQUET

Trésorière adjointe : Corinne DI MARCO

Secrétaire : Annette BASCHIROTTO

Secrétaire adjointe : Liliane TOUSSAINT

Membres : M^{me} Christine PINSARD,
M^{me} Françoise PELTIER,
M^{me} Claudine FLORENTIN,
M^{me} GARAUELLE Michelle,
M^{me} Josette GOUJON,
M. Jean-Luc SCHINTZLER,
M^{me} Annette PIERSON,
M^{me} Régine MUNERELLE.

Nouvelles activités sur BELLEVILLE SUR MEUSE

La commune est heureuse de souligner l'installation de nouvelles activités sur son territoire :

- le 12-20 : **restauration rapide et à emporter** préparée par Monsieur et Madame CARRIVALE, zone artisanale des Quinze Quarts, route de Bras sur Meuse
 - l'**entreprise CORDEIRO Roger**, artisan peintre, 3, route de Montgrignon
 - l'**entreprise SB Fermeture**, rue du Général de Gaulle
 - le **garage WAM'AUTOS**, zone du Wameau
- A toutes et à tous, la commune leur souhaite pleine réussite dans leur activité.



Fête des mères

Grande effervescence, Samedi 2 juin 2007, à la salle des fêtes de Belleville où se déroulait le traditionnel après-midi festif en l'honneur de la fête des Mères.

Outre la participation habituelle et très appréciée de l'Harmonie Municipale et de la Chorale Paroissiale, ce ne sont pas moins de 110 enfants qui se sont produits sur le podium.

Après le passage des élèves de l'École Maternelle, costumés, qui ont interprété deux chants en l'honneur des mamans, leur ont succédé les élèves de l'École Maginot qui ont, quant à eux, offert au nombreux public un spectacle enchanteur de percussions et chants au répertoire varié.



Un grand bravo à tous ces enfants et merci aux enseignants qui ont participé à la réussite de cette fête.

Puis, M^{me} Nicole FURNON recevait des mains de M. Yves PELTIER, maire, et en présence de M. Gérard JACQUEMIN, président de l'Association des Familles de Verdun-Belleville-Thierville, la médaille d'argent de la Famille Française pour avoir élevé 6 enfants. Félicitations pour cette distinction.

Enfin, les mamans ayant élevé 4 enfants et plus ou ayant eu un enfant dans l'année, ont reçu en cadeau une bouteille de champagne.



KARATÉ

Le « Nishiyama Institut » affilié à la FKTAMAF (Fédération de Karaté Traditionnel et Arts Martiaux Assimilés en France) propose à partir de la saison 2007/2008 (début septembre) l'installation d'une école de karaté traditionnel pour les enfants (de canaris à minimes : de 4 à 13 ans).

La présidente du Club, M^{me} Sophie SERRES s'explique :

« Le karaté traditionnel est un art martial éducatif. Pour les jeunes à partir de 4 ans, le karaté traditionnel les aide à développer leur personnalité et joue un rôle dans leur éducation. Ils apprennent à devenir humbles, à transformer des situations en non violence, à respecter les autres, la patience et la persévérance. Ils développent leur mémoire et leur concentration ce qui les aide à améliorer leurs résultats scolaires, ils se trouvent par conséquent en situation de réussite plutôt que d'échec ».

Nous sommes en discussion pour finaliser les créneaux horaires pour aboutir à notre projet éducatif par le sport. Nous pensons réaliser deux entraînements par semaine (une heure) le mercredi et le samedi (à définir prochainement).

L'encadrement technique sera composé de 2 entraîneurs (instructeurs fédéraux) :

- Thierry SERRES, ceinture noire 2^e dan ITKF
- Nordine KEROUCH, ceinture noire 1^{er} dan ITKF.



HANDBALL CLUB VERDUN-THIERVILLE -BELLEVILLE

Le HBC-VTB fédère 3 communes autour d'une passion et a pour objet de faire découvrir et pratiquer le handball dans le respect mutuel et dans la convivialité tout en participant aux différents championnats. (Saison 2007/2008 de septembre 2007 à mai 2008)

envie de faire du handball ?

Pour cela voici les contacts :

Président : M. BRION Thierry : 03 29 84 66 55

Secrétaire : M. HADJI Rachid : 03 29 74 86 50

Ou un autre membre du Conseil du bureau, voir sur le site Internet du club.

Ou par email sur le site interne du club : <http://vtb-handball.com> (cliquer sur contact) ou se servir de la messagerie interne en s'inscrivant sur le site, (elle n'apparaît qu'aux inscrits)

Les documents nécessaires : (avant le 1^{er} septembre)

- Un certificat médical demande de licence que nous fournissons et qui sera à remplir par le médecin.
- 2 photos d'identité.
- Le montant de la licence en fonction de la catégorie d'âge (règlement possible en plusieurs fois).
- L'approbation du règlement intérieur.
- Une autorisation de diffusion d'images sur Internet pour le site du club (peut être un refus !)

Les catégories masculine et féminine :

- Seniors + de 18 ans
- Moins de 18 ans
- Moins de 16 ans
- Moins de 14 ans

Pour les plus petits, moins de 12 ans, il sera probablement ouvert une école de handball (se renseigner !)

NOUS VOUS ATTENDONS. A BIENTÔT.



Après une expérience positive sur le secteur de Verdun, le « Shotokan Karaté Club » a remporté 6 titres à la coupe nationale (enfants) 2007, nous souhaitons la même réussite pour notre commune dans un futur proche. **Merci de nous donner la possibilité de réussir à concrétiser nos rêves.**

Salutations martiales.

PS : le karaté traditionnel est un art martial d'autodéfense qui améliore la stabilité émotionnelle et la maîtrise de soi.

Personne à contacter : Thierry SERRES

06 61 99 60 91 ou 03 29 86 07 11

Vive l'école de tennis !!!

Nous disons au revoir à l'année tennistique 2006/2007 et nous espérons que l'année 2007/2008 sera aussi belle !!!

Nous avons clôturé l'école de tennis le mercredi 20 juin par une après-midi récréative et la remise des balles tant attendues par nos jeunes joueurs en herbe.

Le bilan de cette année est plutôt satisfaisant, car les effectifs ont nettement progressé. Ils étaient 16 jeunes à fouler les terrains cette année avec un fait marquant, la participation de 9 jeunes filles !

Nous avons également constaté une modification des âges, qui s'abaissent progressivement. Le plus jeune cette année n'avait que 5 ans. Ceci nous oblige bien sûr à aménager nos cours qui se déroulent plus dans le mini-tennis en première heure pour se poursuivre en initiation dans la seconde. Rappelons que les cours du mercredi se déroulent de 17 h 30 à 18 h 30 pour le groupe des petits (5/10 ans) et de 18 h 30 à 19 h 30 pour le second (9/15 ans). Mais il ne faut pas oublier que notre club donne également des cours de perfectionnement les vendredis ainsi que les samedis.

Un absentéisme très faible nous laisse à penser que les enfants ont aimé cette année le tennis à Belleville et qu'ils seront aussi nombreux à nous rejoindre à la rentrée en septembre.

Les cours des plus petits étaient principalement basés sur les jeux et la mobilité avec également la découverte du tennis. Ils ont ainsi pu découvrir le saut à la corde, qui paraît si simple pour les parents ou encore les lancers de balles et de freesbee. Et tous ont réussi à faire des échanges avec leur enseignant en fin de cycle.

Les jeunes du second groupe ont également bien progressé et certains ont pu se frotter à la compétition au travers du tournoi de Thierville par exemple. Même si les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous, les enfants n'ont jamais baissé les bras et se sont battus jusqu'au bout. Bravo pour leur volonté de bien faire et de réussir là où c'est difficile !

A noter quand même, la très belle performance de Edouard THOMAS, qui finit 2^{ème} dans sa catégorie 9 ans et premier dans la catégorie des 10 ans.

En ce qui concerne la compétition, nous souhaitons bonne chance à nos équipes féminines et masculines pour leurs rencontres telles que la Coupe Crédit Mutuel où l'équipe 1 est dans le tableau final ainsi que les Championnats d'été !

Depuis le 15 avril dernier, le club a mis en place ses tarifs d'été à savoir :

Enfants : 12 €

Adultes : 30 €

Etudiants (sur présentation de la carte d'étudiant) : 22 €

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de très bonnes vacances sportives et vous disons à bientôt sur nos courts !



Club belleillois de boxe française

Petit rappel pour ceux qui ne connaissent pas le club... il a ceci de particulier qu'il est le seul sur l'ensemble du département, avec soixante dix inscrits. Il offre à l'ensemble des adhérents la possibilité de pratiquer ce noble sport au sein d'une salle de la M.J.C. mise à notre disposition depuis 7 ans par la municipalité de Belleville et le soutien actif de son maire.

Depuis septembre 2006, nous disposons également d'un créneau horaire le samedi à la salle Alain Convard ce qui permet à nos boxeurs et boxeuses de disposer d'un plus grand espace d'entraînement.

N'oublions pas l'école de boxe française qui est ouverte aux plus jeunes de 6 à 12 ans et encadrée par Maïté Sanhagi qui a obtenu récemment son monitorat. Christophe, un de nos jeunes boxeurs, l'aide pour les entraînements.

La saison 2006-2007 se clôturera fin juin par un barbecue.

Mais avant, petit rappel des faits marquants de cette saison... participation début septembre au forum des sports à Cora Verdun où nous avons pu faire découvrir la boxe française. Puis fin septembre, nous avons fait plusieurs démonstrations à la fête du Four à Dieue-sur-Meuse et obtenu un vif succès.

l'équipe féminine au complet.





Fin novembre, un stage gratuit de « Savate Forme » était organisé pour nos adhérents par le Club de Thionville.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 8 décembre 2006 à la salle des fêtes de Belleville, en la présence de M. PELTIER, afin d'exposer notre bilan ainsi que nos problèmes d'espace liés au succès du club.

Un repas au « Clos Lorrain » est venu clôturer l'année 2006.

Le 4 février 2007, à Vandœuvre, plusieurs jeunes compétiteurs et une compétitrice de 12 ans ont combattu pour la finale du tournoi des jeunes avenir.

La journée du 10 mars 2007 où nous organisons, pour la première fois, une finale de Lorraine en 2^{ème} série à la salle Alain Convard est une soirée qui nous a demandé

trois mois de préparation ; mais quel plaisir en retour d'avoir réussi ce pari et d'avoir rassemblé 22 boxeurs et boxeuses pour 11 combats sur un ring de compétition qui nous avait été gracieusement prêté par le club de Pompey pour le plus grand plaisir de près de 250 personnes, qui, pour la plupart, ont découvert ce sport.

Pour l'occasion, nos amis de l'Est Républicain ont couvert cette belle soirée.

Le lundi, nous avons droit à un magnifique article et de très belles photos, une demi-page... Je tiens à remercier M. Robert URBAIN de répondre toujours présent pour assurer un article ou une photo.

- Christian D'HELFT est devenu champion de l'Est (senior) en – de 80 kg KO, le 15 avril 2007 à Sarreguemines.

- Kevin IMPING est devenu champion de l'Est (junior) en – de 80 kg KO, le 31 mars 2007 à Colmar.
- Idris TSITSIEV représentera le Club et Belleville, les 25/26/27 mai à Epernon en phase finale France, catégorie minime – de 66

**HORAIRES
D'ENTRAÎNEMENTS :**

Le lundi de 18h30 à 20h30
et le mercredi de 18h30 à 20h30
à la M.J.C.

Le samedi de 14h00 à 17h00
ou de 16h00 à 18h00
à la salle Alain Convard
(selon disponibilité de la salle).

L'avenir du club est entre bonnes mains.

*Angelo Sanhagi,
président et entraîneur.*



Belleville 55 Aviron

Le club d'aviron de Belleville poursuit son expansion avec l'embauche d'un entraîneur rémunéré.

Deirdre TITEUX, entraîneur

Licenciée au club depuis plus de 10 ans, elle a disputé plusieurs championnats de France (elle fut médaillée d'argent en 2001). Elle avait suivi plusieurs formations qui lui ont permis d'obtenir son Brevet d'Etat d'Entraîneur. Embauchée à temps partiel, elle assure les entraînements et animations aux côtés des bénévoles habituels, Béatrice, Claude et Jef et de la dynamique Mylène.

**Rappel : BROCANTE
le 9 Septembre 2007
sur la place de la Mairie
à Belleville**

Minimes et benjamins sur la bonne voie

Bien préparés, Clément DORNIER, Axel REMETER, Pierre VALLET, Pierre MATIAS-GASPAR, Jocelyn HUBERT, Adrien CAILLOT, Brice ROGIE et Corentin BERTRAND ont obtenu, le 1^{er} mai à Metz, leur aviron d'or, gage de leur aisance en skiff.

Dès l'automne, les minimes ont disputé les différentes étapes du Challenge des Jeunes Rameurs pour se classer premiers lors du dernier rendez-vous de mai. Excellent résultat d'ensemble donc, auquel il faut ajouter la victoire individuelle de Florian MAUTRET en skiff.

Des médailles à la Coupe de France

Régulièrement classée parmi les premières juniors de la Ligue de Lorraine, Angélique LEQUY faisait partie du « 4 de Couple » lorrain à Vichy, fin avril, et a remporté une superbe médaille de bronze qui récompense son sérieux et son engagement.

A la barre du « 8 Cadettes », l'excellente Mylène REVEANI a mené son bateau à la victoire, empochant ainsi une médaille d'or amplement méritée, à la satisfaction de Marion JULLIEN, conseillère technique régionale.

Le club reconnu par la Fédération

Les efforts entrepris dans tous les domaines ont désigné officiellement le club « Ecole d'aviron » par la Fédération française des Sociétés d'Aviron. Reconnaissance officielle aussi pour le Tour de Madine à l'aviron, le 2 septembre prochain, inscrit au calendrier « des plus belles randonnées à l'aviron, circuit 2007 » sous le nom de « Rando-mirabelles ».



Mylène Révéani, médaille d'or et Angélique Lequy médaille d'argent à la Coupe de France à Vichy (avec Marion Jullien CTR).

TIR A L'ARC

En février, au dernier championnat de Meuse en salle à Ligny-en-Barrois regroupant les 7 clubs meusiens, le club des Francs Archers du Verdunois a remporté 4 titres avec :

- Anthony JACQUET en cadet classique ;
- Alain LAMBERT en vétéran homme classique ;
- Dominique DRUET en vétéran homme compound ;
- Jacques PETITDEMENGE en super vétéran homme compound.

En avril, au championnat de Meuse extérieur à 50 m, toujours à Ligny-en-Barrois, seulement deux archers avaient fait le déplacement. Christian FEUILLARD qui terminait 2^{ème} en vétéran homme arc à poulies et Jacques PETITDEMENGE vainqueur en super vétéran homme arc à poulies.

Après avoir participé aux 3 derniers championnats de France FSCF, à St-Chamond (42), Ligny-en-Barrois (55) et Brumath (67), les Francs Archers du Verdunois se sont lancés un nouveau défi en participant aux 24h de Thionville (57).

Alexandra PARIZEL, Florent et Frank MOLLET en arc classique ainsi que Didier BIGANZOLI, Dominique DRUET et Alain LAMBERT en arc à poulies, se sont relayés pendant 24h sur une cible de 20 cm de diamètre à 18m. Au final, après avoir tiré 480 flèches, les arcs à poulies se classaient 8^{èmes} avec 4 126 points sur 4 800 et les arcs classiques 11^{èmes} avec 3 172 points sur 34 équipes.

Lors de l'assemblée générale, début mai, le club a récompensé les tireurs suivants :

- Guillaume HENRI de Verdun pour la politesse ;
- Florian GUSSE de Belleville pour l'installation et le rangement ;
- Anthony JACQUET de Verdun pour sa progression ;
- Romain THOUAILLE de Belleville pour son assiduité ;
- Perric HUMBERT, issu des CEL de Belleville de 2004, a remporté le challenge Jean-Pierre HENRIONNET qui désigne le tireur le plus méritant dans tous les domaines.



Le challenge.



24 heures de Thionville.

Après le départ, fin juin, du Président Didier BIGANZOLI, un nouveau bureau s'est constitué :

Président : Thierry GUSSE

Vice-Président : Jacques PETITDEMENGE

Secrétaire : Dominique LÉONARD

Trésorier : Dominique DRUET

Presse : Annick GÉRARD et Frank MOLLET

Réparateur : Joël PINOT

Membres : Dorothee ARROUGÉ, Valérie MARTINS, Alexandra PARIZEL, Hervé CHENET, Christian FEUILLARD, Fabrice LECAILLON.

Le nouveau Président Thierry GUSSE entouré de son bureau vous donnent rendez-vous le dimanche 9 septembre à la salle Alain Convard pour les traditionnelles portes ouvertes du club.



Judo Club Bellevillois

DOJO THIERRY UDRON

Du côté du dojo Thierry Udron...

Licencié au club depuis sept ans, Maxime LANGLET s'est montré très volontaire dans la pratique de notre sport : assidu aux entraînements, toujours partant pour suivre les stages de perfectionnement à Saint-Mihiel durant les vacances scolaires, participant à de nombreux galas amicaux et très présent à toutes les compétitions officielles depuis qu'il est en âge d'y prendre part. Fort justement, il a vu ses efforts

récompensés cette saison en se qualifiant pour les championnats de Lorraine. L'année sportive précédente avait été assez chaotique pour lui. Victime de plusieurs petites blessures, il avait alors connu une saison « en pointillés », ce qui ne l'a pas découragé pour autant et lui a permis de retrouver le succès sur les tatamis. D'autres jeunes ont eux aussi contribué au palmarès du club en



remportant plusieurs coupes lors des galas amicaux auxquels nous avons été invités à Dieue, Thierville, Montmédy, Bar-le-Duc... Lucas COEREZZA, Tom, Alan et Cameron VIGNON, Nathan BOURGEOIS, Alexandre HUG comme Théo BARROS-MARTIN sans oublier Maxime, ont convaincu leurs parents de les conduire sur les routes meusiennes pour pouvoir rapporter des médailles, amplement méritées au regard de leur investissement, sans négliger celui de leur famille sans qui la tâche aurait été plus difficile, voire impossible.

Par ailleurs, cette saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir, dans le cadre des Contrats Educatifs Locaux, des jeunes motivés et bien décidés à profiter de l'opportunité d'un accueil gratuit. Rappelons, en effet, que les C.E.L. fonctionnent grâce au partenariat établi entre la commune, l'école, les associations adhérentes à ce contrat et Jeunesse et Sports.



FOOT DE BONHEUR - 78, avenue Gaston Demenois - 55430 BELLEVILLE - TÉL. 03 29 84 10 58
mail : footdebonheur@wanadoo.fr

Merci à tous, bonnes vacances et vivement la rentrée !

• UNE IDÉE ET LE RESTE D'HUMANITÉ :

Une année de fonctionnement, voire quelques semaines auront suffi pour assurer la crédibilité sportive, sociale, et affective du concept associatif mis en place par les responsables. Loin d'un état d'esprit de résultats et de suprématie collective ou individuelle, la formule a attiré 93 adhérents sur l'année sportive 2006/2007. Les priorités avaient été clairement définies et rien au cours de cet exercice n'est venu perturber l'équilibre de l'ensemble.

Ainsi, tous les samedis, à l'aire CONVARD durant la belle période ou au manège THEVENON l'hiver, c'est une quarantaine d'enfants qui participaient, à leur rythme, aux activités mises en place par les responsables. Et puis, si tout le monde prenait sa tâche à cœur, personne ne se prenait trop au sérieux créant un climat de confiance bénéfique au fonctionnement.

D'un petit groupe de « responsables » à l'aube de la première séance le 9 sept 2006, l'équipe s'est ainsi très vite retrouvée multipliée. Chacun de ceux qui le souhaitaient ont au fur et à mesure des séances intégré l'accueil, le goûter, l'animation ou tout simplement restaient tranquillement aux séances pour discuter.

• FOOTBALL ET ANIMATIONS :

Si le football est le liant qui consolide les liens sportifs, l'essentiel est aussi de mettre en place un état d'esprit et de vie entre tous. Comme toute association qui se respecte, il était aussi nécessaire de montrer qu'un ensemble cohérent peut aussi permettre à tout un chacun de se sentir bien et intégré. C'est ainsi que durant toute l'année tous les moyens étaient bons pour sortir « un peu ou beaucoup » du cadre. C'était donc simplement pour partager ensemble ou avec d'autres associations. 30 séances proposées sur l'année, gros succès des minis matchs à Bras en automne et au printemps, cérémonie du 11 novembre, Défilé de St-Nicolas, Fête de Noël des adhérents et partenaires, vœux en mairie, participation aux 24 heures de la natation, déplacement à CRETEIL ramasseurs de balles pour match de ligue 2 (CRETEIL-REIMS), challenge COLSON du FC METZ, et enfin la grande fête de fin de saison à BELLEVILLE. Autant de moments forts, d'animations organisées ou auxquels nous avons participé.

• LES OBJECTIFS POUR L'AVENIR :

Force est de constater que l'association pèse de tout son poids dans l'animation de la commune et même très



GRUPE AVEC PARTENAIREs – 21/4 – l'espace d'un après-midi, mini matchs à Bras (42 participants).

largement autour (19 communes différentes représentées = 33 %), les collectivités vont devoir prendre très au sérieux l'attrait apporté par la formule foot de bonheur. « Le plus important pour l'instant, c'est de stabiliser nos séances en extérieur dans un environnement tout proche.

L'hiver ne nous pose pas de problèmes puisque nous allons opter de nouveau pour le manège THEVENON qui répond entièrement à nos besoins (sanitaires, abris, matériel, pas de danger) ».

Toutes les manifestations auxquelles nous avons participé seront reconduites avec de nouveaux rapprochements associatifs (après-midi foot-rugby prévu avec l'école de rugby) et d'autres activités ponctuelles d'ordre familiale. Et puis en prévision de la rentrée prochaine nous finalisons plusieurs dossiers : un engagement citoyen est conclu auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour la diffusion du livret du jeune sportif auprès des 8-11 ans, le partenariat avec un club local est aussi en bonne voie, et enfin une possibilité d'insertion pour des jeunes a été offerte à une structure de l'agglomération. Si elle se finalisait, elle permettrait à ceux-ci d'intégrer régulièrement l'animation des séances foot de bonheur du samedi et de participer par la suite à des stages de formation. Une possibilité d'insertion intéressante pour des ados à la recherche d'une identité sociale et professionnelle.

A foot de bonheur, les idées ne manquent pas, les forces vives non plus et l'envie de bien vivre ensemble est bien présente.

• UN PARRAIN (DAVID TERRIER) – DES PARTENAIRES – UNE RECONNAISSANCE LOCALE ET NATIONALE :

David TERRIER, parrain de l'association depuis la création n'a pas failli à son attachement. Présent sur une séance dès septembre, à la fête de fin de saison, pour trouver un partenaire, il est aussi l'artisan principal du déplacement à CRETEIL. Pour les 70 invités de l'association complétés pour l'occasion par des 13 ans de Thierville, cette manifestation reste encore dans toutes les têtes.

Merci aussi à tous ceux qui ont donné de leur temps (parents, animateurs, enfants, responsables) et de l'argent (partenaires, dons personnels, matériel, etc). Tous au même niveau ils ont contribué à la réussite de la première année d'activité. Nous n'avons pas manqué, sur chaque manifestation de les présenter.

Et puis merci aussi à l'Est républicain et ses correspondants qui ont largement fait écho de nos activités éducatives et qui nous ont aidés dans cette reconnaissance locale.



5/5 – espace CONVARD
Un jeu et s'amuser tout simplement (35 participants).

Au-delà, « Foot de Bonheur » a même bénéficié d'un intérêt national pour son initiative. Par l'intermédiaire du mensuel national pédagogique « FOOT CITOYEN » (présidée par Didier Roustan, avec Arsène Wenger comme président d'Honneur - footcitoyen.org), le papier concocté par le journaliste DAMIEN PHILIPPE a présenté largement la formule de l'association et ses nombreux objectifs. C'est aussi la commune qui a pu être ainsi mise en valeur par l'intermédiaire de ce projet.

POUR CONCLURE, RÉFLÉCHISSONS SUR LES PAROLES DE NOTRE ÉDUCATEUR :

« L'être humain n'est pas foncièrement mauvais dès son enfance. Si nous travaillons grâce au football loisir en l'occurrence sur le côté relationnel, affectif, l'intégration, plus que sur l'aspect compétition, l'enfant doit intégrer tout ou partie de ces éléments pour en conserver le maximum de points positifs en grandissant. De la même façon, il n'existe pas, même dans le milieu amateur, deux footballs : « celui des pauvres et celui des riches », mais un football universel, fait encore de simplicité, de passion, d'indulgence, de fraternité. Il est de notre devoir dès le plus jeune âge, de prendre le temps, la réflexion et d'apporter aux enfants le maximum de points de repères positifs pour faciliter leur intégration, c'est le projet dans lequel nous nous sommes engagés et que nous voulons voir aboutir. »

• ACTIVITÉS PROGRAMMÉES JUSQU'À FIN 2007 :

- Samedi 16/6, de 14h à 24h, au parc à Ballons à BELLEVILLE - Fête de fin de saison.
- Samedi 1/9, de 13h30 à 18h, forum des sports à CORA.
- Samedi 8/9, de 13h45 à 16h15, reprise des activités au petit terrain du parc à Ballons.
- Samedi 20/10, de 13h45 à 16h15, mini matchs à Bras-sur-Meuse
- Samedi 22/12, de 14h à 17h, après-midi de Noël à la salle des fêtes de BELLEVILLE.



Pour contacter la SAVB : M. MASSON Guy
1 impasse de la Danlie - BP 154 - 55104 VERDUN
Tél. 03 29 86 27 60 - Fax 03 29 86 60 71 - email : savb.foot@wanadoo.fr

SAVB - Saison 2006/2007

Une nouvelle saison va se terminer pour le SAVB, club phare en Meuse. Malgré un passage à vide après la trêve, l'équipe Fanion a su prouver en gagnant ses cinq derniers matchs y compris chez le leader, qu'elle était bien une des meilleures du groupe.

En Élite Meuse, les protégés de Philippe CHARLIER ont raté le coche également en ayant été invaincus tous les matchs aller, mais finissent en très bonne position. C'est prometteur pour l'année prochaine. Par contre, l'équipe 3 a réussi son pari, terminer en tête et évoluera la saison prochaine en Promotion de Première Division. Bravo à Stéphane HENON et au Docteur MARX qui se sont beaucoup investis pour cette équipe.

Quant aux catégories JEUNES, elles évoluaient toutes en Honneur 18, 15, 13 ans et se sont bien comportées. Merci à Lancelot DUBOIS, Laurent FAUCHERON et Stéphane HACQUIN d'avoir pu mener à bien cette tâche devant les grands de Lorraine comme Amnéville, Forbach, etc...

Dans un prochain article, nous développerons plus longuement le travail de l'École de Foot-ball animée par nos anciens Daniel MILEGIA, Luc FRAD COURT et Pierre ARNOULD.

Merci à tous et à la prochaine saison,
Le président Michel GIL.

27 et 28 Mai 2007 : 13^e édition du TOURNOI INTERNATIONAL

Des trophées pour la paix

Après deux journées sur les terrains

les footballeurs se sont rassemblés au Centre Mondial de la Paix

Après le gros orage qui avait éclaté samedi en fin d'après-midi, obligeant à reporter le dernier match, les organisateurs du 13^e Trophée de la Paix avaient quelques craintes pour la deuxième journée. Mais après la fraîcheur matinale, les rencontres ont pu se dérouler dans un climat très acceptable, d'autant plus apprécié que les délégations se restauraient sur chaque site le midi. Par contre, vendredi et samedi soir, la salle Cassin connaissait une belle effervescence puisque près de huit cents repas étaient assurés par le service traiteur du Coq Hardi. Les jeunes footballeurs et leur encadrement étaient logés dans divers internats de la ville : Lycée Alain Fournier, Lycée Freyssinet, EPL Agro, Collège Saint-Jean, une autre délégation occupant le gymnase du Parc de Londres. Un dirigeant du club belge « La Montkainoise » présent pour la troisième année consécutive traduisait le sentiment général : « *Nous sommes toujours bien reçus, c'est pourquoi nous revenons à Verdun* ». Guy Masson,

coordonateur et le président Michel Gil soulignaient : « *c'est une grosse organisation qui nécessite un investissement important en moyens humains, mais le bénévolat s'essoufle. Nous devons battre le rappel pour la prochaine édition* ».

Côté institutionnel, les dirigeants apprécient le soutien du Conseil régional, du Conseil général et des communes de Verdun et Belleville.

Au moment de la remise des trophées, effectuée symboliquement au Centre Mondial de la Paix, Yves Peltier représentait le président Namy, mais aussi sa commune de Belleville, Annie Bednarek représentait Arsène Lux et Gérald Beaucourt, Claude Antion, maire de Thierville.

A tour de rôle, ils ont remis les trophées, notamment à La Neuville Reims, un club fidèle, vainqueur en catégorie 10-11 ans et 12-13 ans, alors que les 16-17 ans de Verdun-Belleville remportaient leur finale devant les belges de « La Montkainoise ».

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

Jean-Pierre KLEIN a repris le flambeau et a dirigé Verdunois-Bellevillois à THIERVILLE

Parrainée par le Crédit Agricole, la 19^e édition de la Journée Nationale des Débutants s'est déroulée avec de nombreux rassemblements dans les Liges et Districts.

Des milliers de petits footballeurs et footballeuses se réunissent avec leurs parents pour le seul plaisir de jouer.

5 ATOUTS

Découverte du football grâce à la variété des jeux proposés.

Possibilité de faire jouer un nombre important de garçons et de filles.

Esprit de fête permanent (séances, plateaux, animations, goûters).

Participation aux développements moteur, intellectuel et affectif des enfants.

Priorité du jeu par rapport à l'enjeu.

5 PRINCIPES

Ne proposer que des jeux.

Bannir toutes formes de compétition et de classement.

Aimer et faire jouer sans contrainte tous les enfants.

Préparer et organiser minutieusement les séances et les plateaux.

Proposer un encadrement de qualité (importance de l'aspect humain).

UN OCÉAN DE BONHEUR

Les Benjamins du SAVB en Bretagne

Quel bonheur de faire du foot ! Surtout lorsque les dirigeants, aidés par certains parents s'impliquent dans l'organisation d'une sortie sportive avec la mise en œuvre nécessaire au bon développement de ce projet : confection d'un drapeau aux couleurs du SAVB, acquisition d'un équipement complet de football offert par la Société Euro-Chauffage de Verdun, ballons neufs, etc...

En effet, le vendredi 18 mai 2007, une équipe de 12 joueurs est partie en Centre Bretagne, entre Côtes d'Armor et Morbihan, pour participer au Tournoi International de Guerlédan des 19 et 20 mai.

Ce tournoi, composé de 128 équipes de 40 départements et de 6 pays différents est organisé sur 6 sites. Il a permis à nos jeunes de rencontrer, sur les installations du Football Club de Corlay, des clubs de niveaux différents (Artonne, Corlay, Guingamp, Morancey, Morlaix, Rambouillet, Souderval, Trigoviste en Roumanie et Wasquehal...)

Sur neuf rencontres, notre équipe a concédé 4 buts pour 3 marqués. Elle a été éliminée aux penaltys, et de ce fait, n'a pu participer aux finales. Les jeunes, ces jours-là, ont démontré un bel esprit de club puisqu'ils ont remporté une coupe du fair-play. Ils sont également rentrés avec une médaille gravée et un trophée personnalisé.

Pour notre première participation, le FC Corlay a hébergé les enfants dans différentes familles du village. A cette occasion, tous les enfants qui ont participé à cette compétition ainsi que les parents qui les accompagnaient remercient les responsables et les familles pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. De l'avis de tous, le séjour s'est déroulé dans une ambiance



très sympathique et conviviale. L'entente entre les deux clubs fut parfaite. Les parents ont particulièrement apprécié le fait que les dirigeants du club de Corlay restent avec eux à l'occasion des soirées afin de leur faire découvrir les « charmes de la Bretagne ».

Tous, garderont un excellent souvenir de ce week-end et c'est avec les larmes aux yeux pour les enfants, et même quelques parents, que les deux clubs se sont quittés.

L'expérience sera renouvelée la saison prochaine. ■

MÉDAILLES et
DISTINCTIONSPROMOTION 1^{er} JANVIER 2007

NAISSANCES

du 24 novembre 2006 au 28 avril 2007

BUREL Gino	24/11/2006	Thionville
MARQUIS Noémie	04/12/2006	Bar-le-Duc
MAUS Elyne	02/12/2006	Verdun
BEAUMONT Alexandre	16/12/2006	Verdun
HUSSON Noémie	23/12/2006	Verdun
VERDISSON Mathis	27/12/2006	Verdun
SARIÇIMEN Anda	11/01/2007	Nancy
VOJVODIC Léna	03/02/2007	Verdun
FERRERO Lucie	02/02/2007	Narbonne
VEREZ Yoann	13/03/2007	Aix-en-Provence
CRETAL Thomas	14/03/2007	Verdun
CRETAL Manon	14/03/2007	Verdun
MASSON Léandre	25/03/2007	Verdun
KILLIAN Victor	11/04/2007	Chalons-en-Champ.
HOARAU Jules	17/04/2007	Verdun
SCHNEIDER Gabin	21/04/2007	Verdun
BARLAS Llayda	28/04/2007	Verdun

MARIAGES

du 3 Février 2007 au 5 Mai 2007

Pascal LIÉVIN et Véronique MATHIEU	03/02/2007
Robert BERRINGER et Evisa MYFTARAJ	28/02/2007
Cyril HUCK et Cyrielle LARMIGNY	05/05/2007

DÉCÈS

du 23 Décembre 2006 au 10 Avril 2007

SCHWINN Hildegard	16/12/2006	Verdun
MICHEL Alain	23/12/2006	Belleville/Meuse
SANNER Noël	23/12/2006	Sarrebouurg
BEYER épouse		
RÉVÉANI Marie-Thérèse	26/12/2006	Verdun
BERARD Marguerite	29/12/2006	Verdun
ZACHARA Michel	30/01/2007	Belleville/Meuse
LAHAYE veuve		
LIÈVRE Raymonde	17/12/2006	Thierville/Meuse
RABUT épouse		
NAVEZ Madeleine	01/03/2007	Belleville/Meuse
ZANARDI Daniel	24/02/2007	Verdun
RÉVÉANI Ugo	06/03/2007	Verdun
PIERRE épouse		
DEVILLE Jeanne	25/03/2007	Verdun
NAMIN Pierre	29/03/2007	Verdun
BONFILS Alexandre	10/04/2007	Verdun

Médaille d'Honneur agricole - VERMEIL

- M. Dominique DRUET
ouvrier forestier, ONF Bar-le-Duc
16, rue Cdt Raynal à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur agricole - OR

- M^{me} Anne-Marie MALTERRE
Gestionnaire PSSP, MSA,
Marne-Ardennes-Meuse REIMS
Chemin de Décauville à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale
et Communale aux fonctionnaires et agents
des collectivités locales - ARGENT

- M. Paul EWANGUE
ouvrier professionnel qualifié, C.H.V. de Verdun
86, av. Gaston Demenois à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale
et Communale aux fonctionnaires et agents
des collectivités locales - VERMEIL

- M. Francis DEPONT
conducteur automobile de 1^{ère} catégorie,
C.H.V. de Verdun
23, rue Col Driant à Belleville-sur-Meuse
- M^{me} Thérèse HOFFMANN
assistant socio-éducatif principal,
Conseil Général, Bar-le-Duc
18 bis, av. Gaston Demenois à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale
et Communale aux fonctionnaires et agents
des collectivités locales - OR

- M^{me} Dominique KULA
ouvrier professionnel qualifié, C.H.V. de Verdun
51, av. Gaston Demenois à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur du travail - ARGENT

- M^{me} Albertine COURBION
employée de restauration,
HRC restaurant l'Arche, Verdun
24, av. Gaston Demenois à Belleville-sur-Meuse
- M. Jean-Claude GAFFRIC
agent d'entretien, SAVTB55 Verdun
10, rue des Closeries à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur du travail - VERMEIL

- M^{me} Josée LEA
secrétaire commerciale, EDA Nord Est Verdun
5 ter, rue du Fort à Belleville-sur-Meuse
- M^{me} Françoise SYMONS
employée de restauration caissière,
HRC restaurant l'Arche, Verdun
19, rue Aristide Briand à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur du travail - GRAND OR

- M. Gilbert SIMETTE
chauffeur livreur, EDA Nord Est Verdun
31 bis, av. Miribel à Belleville-sur-Meuse